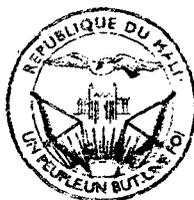


REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie

GESTION DES SYSTEMES D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE
Nara, Kangaba, Djénné, Douentza, Bankass, Koro

RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER

au
30 juin 1996

Financements conjoints

République du Mali
Kreditanstalt für Wiederaufbau (K.f.W.)
Associations d'usagers

Library
IRC International Water
and Sanitation Centre
Tél: +31 70 60 666 60
Fax: +31 70 66 666 64

C.C.R.E.P.

Cellule de Conseil aux Réductions d'Eau Potable

DNHE - Gauff Ingenieure

BP 701

Bamako

Tél : (223) 22.63.22 Fax: (223) 22 91 72

824ML-14415

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE: 14415
LO:

Bamako le 4/11/1996

Document réalisé par

H.P. Gauff Ingenieure GmbH & Co
Berner Strasse 45
D 6000 Frankfurt am Main (RFA)
Tel (49) 69 50 008 0

Chef de projet:	Danile Faggianelli, Consultant hydraulique urbaine - Gauff Ingenieure
Expert gestion AEP:	Philippe berthier, Consultant - Gauff Ingenieure
Secrétaire comptable CCAEP:	Yaya Dembélé - Gauff Ingenieure
Electromécanicien	Moussa Dicko - DNHE

Sommaire

1. PRESENTATION ET PROGRAMME DE TRAVAIL.	4
1.1 Objectifs	4
1.1.1 Mission de prise de contact	4
1.1.2 Rapport d'audit	4
1.2 Composition de l'équipe CCAEP	4
1.3 Programme de la mission.	5
2. RAPPORT DE MISE EN PLACE DE LA CCAEP	6
2.1 Suivi administratif du projet	6
2.2 Personnel	6
2.2.1 Secrétaire comptable	6
2.2.2 Electromécanicien	6
2.2.3 Chauffeur	6
2.3 Personnel de l'administration	6
2.3.1 Responsable DNHE	6
2.3.2 Rôle des DRHE	6
2.4 Assistance technique	6
2.5 Locaux	7
2.6 Matériel	7
2.6.1 Matériel de bureau	7
2.6.2 Véhicules	9
2.6.3 Matériel récupéré sur le projet AEP 6 Centres	9
2.6.4 Matériel supplémentaire à acquérir	9
2.6.5 Formation complémentaire en informatique du personnel de la CCAEP	9
3. COMMUNICATION	10
3.1 Prise de contact	10
3.2 Communications radio	10
4. FORMATION DU PERSONNEL DES AU	11
4.1 Formation complémentaire des mécaniciens	11
4.2 Formation complémentaire des gestionnaires	11
4.2.1 Nara	11
4.2.2 Kangaba	11
4.2.3 Bankass	12
4.3 Formation aux procédures pour les branchements	12
5. AUDITS FINANCIERS ET TECHNIQUES	13

5.1 Audit financier	13
5.1.1 Remarques préliminaires	13
5.1.2 Comptes d'exploitation	13
5.1.3 Tenue des comptes	14
5.1.4 Vérification des caisses	14
5.1.5 Conditions de rémunération de l'épargne	14
5.2 Audit technique	14
5.2.1 Groupes électrogènes	14
5.2.2 Outillage	15
5.2.3 Pompes doseuses	15
5.2.4 Matériels photovoltaïques	15
5.2.5 Contrôle des caractéristiques des forages	16
5.2.6 Contrôle de la qualité de l'eau	16
5.3 Résultats obtenus par les AU	16
5.3.1 Consommation spécifique	17
5.3.2 Prix de revient du m ³ d'eau facturé	17
5.3.3 Excédent brut d'exploitation	18
5.3.4 Prix de vente moyen de l'eau	18
5.3.5 Résultats après amortissement	19
5.3.6 Réparation et entretien	20
5.3.7 Coût du gas-oil par m ³ d'eau vendue	20
5.3.8 Epargne nette des AU	21
5.3.9 Comparaison des dépenses par m ³ vendus	22
6. PRESTATIONS DE SERVICE	23
6.1 Pièces détachées	23
6.1.1 Achats de pièces et consommables	23
6.1.2 Transport des pièces	23
6.1.3 Prix des pièces et consommables	23
6.2 Consommables,	23
6.3 Matériels anciens	23
7. PROBLEMES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS	24
7.1 Paiements de l'Administration	24
7.2 Impôts	24
7.3 Décentralisation	24
7.3.1 Suivi administratif des AU	24
7.3.2 Réélection des conseils d'administration des AU	25
7.4 Epargne	25
7.5 Redevance de 20 FCFA/m³ pour la CCAEP	25
7.6 Prix de vente de l'eau par EDM	25
8. PROGRAMMATION DES TACHES DE LA CCAEP	26
8.1 Tâches à réaliser	26

8.2 Objectifs personnels	29
8.2.1 Secrétaire comptable	29
8.2.2 Electromécanicien	30
9. CONCLUSIONS	31
9.1 Mise en place de la CCAEP	31
9.2 Recettes de la CCAEP - Compte en banque CCAEP	31
9.3 Sur les résultats financiers des AU	31
9.4 Sur le fonctionnement technique des systèmes	32
Annexes	

Annexe 1: Comptes d'exploitation des AU

Annexe 2: Tableaux de bord

Annexe 3: Comparatifs 1er semestre 95/1er semestre 96

Annexe 4: Courbes de consommation mensuelles

Annexe 5: Rapports techniques mensuels

Annexe 6: Carnets d'entretien groupes électrogènes

Annexe 7: Courrier

Liste des abréviations utilisées

AEP	Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
AG	Assemblée Générale d'association
AU	Associations d'Usagers
BDM	Banque de Développement du Mali
BF	Borne Fontaine
BIM	Banque Internationale du Mali
BLU	Bande Large Unifiée
BMCD	Banque Malienne pour le Commerce et le Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BP	Branchement Privé
BOA	Bank Of Africa
CA	Conseil d'Administration
CCAEP	Cellule de Conseil aux AEP
CEAO	Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest
DNHE	Direction Nationale de l'Hydraulique et de l'Energie
DRHE	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
K.f.W.	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Organisme allemand de coopération financière)
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VHF	Very High Frequency

Les responsables de la CCAEP sont identifiés de la manière suivante:

DF	Daniel Faggianelli
MD	Moussa Dicko
PHB	Philippe Berthier
YD	Yaya Dembélé

1. Présentation et programme de Travail.

Le présent rapport concerne la première mission d'assistance technique à la cellule de Conseil aux AEP. Dans la suite du document, cette cellule est appelée CCAEP.

1.1 Objectifs

Les objectifs de la CCAEP, sont les suivants:

- Parvenir, au terme du contrat de Gauff Ingenieure (fin 1998), à l'équilibre financier, en développant son activité sur une trentaine de Centres,
- Assurer dans les Centres de Nara, Kangaba, Djénné, Douentza, Bankass, et Koro, les 4 missions prévues dans les Termes de référence de la CCAEP:

Communication, Audit, Formation, et prestations de services.

- Les systèmes AEP doivent être autonomes, et assurer toutes les charges de fonctionnement, et de renouvellement des installations sur une période de 20 ans.

Lorsque son équilibre financier sera atteint, la CCAEP sera privatisée dans des conditions qui resteront à définir en accord avec la DNHE et la KfW.

En attendant sa privatisation, la CCAEP fonctionne suivant la proposition technique de Gauff Ingenieure de mai 1996, modifiée par les documents d'avenants au marché d'ingénieur conseil du projet AEP 6 Centres.

1.1.1 Mission de prise de contact

Une mission de prise de contact avec les AU a été organisée avec tout le personnel de la CCAEP.

Cette mission comprenait:

- Visite de prise de contact des Centres par la CCAEP,
- Présentation de la nouvelle forme, et des objectifs de Cellule,
- Présentation du personnel de la CCAEP,
- Audit financier des 6 Centres,
- Audit technique des 6 Centres,
- Formation du personnel gestionnaire et technique,
- Information des assemblées générales des AU,

1.1.2 Rapport d'audit

Le rapport d'audit au 30/6/96 a été rédigé et fait partie du présent rapport.

1.2 Composition de l'équipe CCAEP

L'équipe de la CCAEP comprenait:

Personnel permanent

- Yaya Dembélé, Secrétaire comptable de la CCAEP
- Moussa Dicko, Electromécanicien de la CCAEP,
- Boubacar Koné, Chauffeur de la CCAEP

Personnel d'assistance technique

- Daniel Faggianelli - Expert exploitation et chef de projet Gauff Ingenieure
- Philippe Berthier - Economiste Gauff Ingenieure

1.3 Programme de la mission.

Le programme qui a conduit au présent rapport est le suivant:

Dates	Activités
17 /09/96	Préparation mission dans les Centres
18&19/09/96	Visite à Kangaba
21 au 25/9/96	Analyse des comptes de Kangaba
26&27/9/96	2e visite à Kangaba (Assemblée générale)
28/9 au 2/10/96	Analyse des comptes de Nara, Koro, Bankass, Djénné et Douentza
3 au 5/10/96	Visite à Nara ((Assemblée générale)
7 au 8/10/96	Visite de Djénné
9/10/96	Visite de Douentza
10/10/96	Visite de Bankass
11/10/96	Visite de Koro
12-13/10/96	Retour à Bamako
14-26/10/96	Rapport provisoire
1-15/11/1996	Rapport définitif et actions de formation et organisation CCAEP

2. Rapport de mise en place de la CCAEP

2.1 Suivi administratif du projet

Sur le plan administratif, Gauff Ingenieure a été mandaté par ordre de service N° 114 du 4/09/1996 pour exécuter les prestations de fonctionnement de la Cellule. Ces prestations sont prévues pour un délais de 27 mois à compter du 1/9/1996. Ce délais doit donc prendre fin le 31/12/1998.

Les prestations ont effectivement commencé le 15/9/1996.

2.2 Personnel

2.2.1 Secrétaire comptable

Par lettre du 5/9/1996, adressée à Monsieur le Directeur National de l'Hydraulique et de l'Energie, l'ingénieur conseil a présenté la candidature de M. Yaya Dembélé au poste de secrétaire comptable

La DNHE a donné son accord le 26/9/1996 sur le choix de M. Y. Dembélé.

2.2.2 Electromécanicien

Il était convenu que M. Moussa Dicko serait partiellement détaché de la DNHE pour faire fonction d'électromécanicien à temps partiel.

2.2.3 Chauffeur

Le chauffeur prévu par le projet a été embauché le 1/10/1996.

2.3 Personnel de l'administration

2.3.1 Responsable DNHE

Un responsable de la CCAEP à la DNHE devra être désigné dans les semaines à venir pour être le correspondant de la CCAEP auprès de la DNHE.

2.3.2 Rôle des DRHE

Les DRHE (Directeurs Régionaux de l'Hydraulique et de l'Energie) sont désignés pour suivre les missions de la CCAEP dans les centres.

2.4 Assistance technique

L'assistance technique est en place depuis le 15/09/1996. Elle interviendra à temps partiel pour l'organisation et le formation du personnel.

L'assistance technique est fournie par Gauff Ingenieure et comprend:

Fonction	Nom	1996	1997	1998
Ingénieur hydraulicien	D. Faggianelli	1 mois	1 mois	0.5 mois
Expert gestion	Ph. Berthier	1 mois	1.5 mois	1.5 mois

2.5 Locaux

Les locaux de la CCAEP ont été mis à disposition par Gauff Ingenieure. Ces locaux comprennent:

- 2 bureaux
- 1 salle de réunion, pour 20 personnes,
- Accès aux sanitaires,
- Les pièces détachées peuvent être stockées dans un petit local attenant.

2.6 Matériel

2.6.1 Matériel de bureau

Par lettre du 4/10/1996, la liste de matériel suivant a été soumise à l'approbation de M. le Directeur National de l'Hydraulique et de l'Energie:

Désignation	Montant en FCFA	Sous total en FCFA
1. Matériel de bureau		
• 1 table de réunion pour 20 personnes	200.000	
• 20 chaises en PVC	200.000	
• 4 chaises visiteurs	240.000	
• 2 fauteuils de bureau ½ ministre	500.000	
Sous total 1		1.140.000
2. Antenne		
• 2 Amplificateurs FL 7000 1.8/30 Mhz 400W	3.880.000	
• 2 Antennes pour utilisation amplificateur	552.884	
• Estimation transport et frais d'importation (100 kgx10.000)	1.000.000	
Sous total 2		5.432.884
3. Micro ordinateur		
• 1 pentium pro 200 SUIVANT DEVIS	1.450.000	
• 1 onduleur 1000VA	350.000	
• Transport et frais 40kgx100FF	400.000	
Sous total 3		2.200.000
4. Postes de radio		
GES 2 Station HF/BLU 2 à 30 Mhz 100W fixe	1.604.000	
2 antennes large bande	405.000	
2 micros	46.000	
Transport et frais 30 kg x 100 FF	300.000	
		2.355.000

5. Logiciel de comptabilité		
en attente choix	600.000	600.000
6. Photocopieur		
Tata groupe	1.801.745	1.801.745
7. Imprimante Laser		
Kimberley	950.000	
Transport et frais 30kgx100FF (estimation)	300.000	
		1.250.000
8 Matériel analyse du Chlore		
Estimation	180.000	180.000
9. Moto Yamaha 80		
Toyota Diama	1.300.000	1.300.000
10. Groupe électrogène		
Dupé	5.400.000	5.400.000
	Total en commande	21.859.629
	Reste à valoir sur budget	1.600.370
	Budget	23.560.000

Cette liste correspond à la proposition financière de Gauff Ingenieur.

Le Directeur National de l'Hydraulique et de l'Energie a donné son accord sur cette liste le 22/10/1996.

A sa demande, les matériels suivants devront faire l'objet d'une consultation de 3 fournisseurs locaux:

1. Matériel de bureau

- 1 table de réunion pour 20 personnes
- 20 chaises en PVC
- 4 chaises visiteurs
- 2 fauteuils de bureau ½ ministre

6. Photocopieur

1 photocopieur A3/A4

9. Moto Yamaha 80

1 moto Yamaha 80 cc

10. Groupe électrogène

1 groupe électrogène 17 kVA

2.6.2 Véhicules

Aucun véhicule n'est prévu sur le projet.

En attendant de trouver une solution, la CCAEP utilise la Mitsubischi L200 du projet AEP 6 Centres.

Ce véhicule ayant déjà parcouru plus de 140 000 km devra être remplacé, ou reconditionné.

2.6.3 Matériel récupéré sur le projet AEP 6 Centres

Le matériel suivant a été récupéré sur le projet AEP 6 Centres:

- Véhicule Mitsubischi L200
- 2 postes de radio BLU,
- 1 micro ordinateur IBM 340,

2.6.4 Matériel supplémentaire à acquérir

Il conviendra d'acquérir le matériel suivant:

- 1 véhicule 4x4
- 1 climatiseur 1.5 CV pour le bureau de la radio,
- Une sonde électrique pour mesurer les niveaux d'eau dans les forages,
- 4 Mo de mémoire vive pour le micro IBM,
- 1 imprimante Canon BJ30 portable,
- 1 photocopieur A4 portable,
- 1 nécessaire d'analyse bactériologique de l'eau.
- 1 logiciel de gestion commerciale, facturation/gestion des stocks (SAARI MAESTRA)

2.6.5 Formation complémentaire en informatique du personnel de la CCAEP

Une formation complémentaire du personnel de la CCAEP est indispensable en informatique courante.

Cette formation doit comprendre des modules de formation aux logiciels Windows, Excel et Word. Elle peut être organisée par WACOM par modules de 40 heures de 17 à 19 heures.

3. Communication

3.1 Prise de contact

Une visite des 6 Centres a été organisée du 20/09/96 au 13/10/96. Cette visite était destinée à présenter les membres de la nouvelle équipe de la CCAEP aux responsables des AU. Cette nouvelle équipe est en place depuis le 15/9/1996, et comprend:

- M. Yaya Dembéle Secrétaire comptable,
- M. Moussa Dicko Electromécanicien.
- Boubacar Koné Chauffeur

Cette visite des centre a été faite en présence du DRHE (Directeur Régional de l'Hydraulique et de l'Energie) de la 5e région, Mme Guindo, dans les Centres de la région de Mopti.

A Nara et Kangaba, la mission n'était pas accompagnée du DRHE, provisoirement empêché.

Ces visites ont permis d'effectuer les différentes opérations prévus aux chapitres suivants. Ces opérations font partie des tâches à accomplir par la CCAEP.

Ces opérations sont détaillées dans les chapitres 4 à 6 ci-après.

3.2 Communications radio

Le service de communication radio a été dynamisé. Il sera rendu plus performant dans les mois à venir.

Ce service est indispensable au bon fonctionnement des AU.

Un relevé des données techniques sera rédigé chaque mois par l'électromécanicien.

Ce relevé comprendra:

- La production de chaque Centre,
- Les durées de fonctionnement des groupes électrogènes,
- Les analyses d'eau,
- Le temps d'arrêt éventuel de la distribution
- Les différentes pannes et les moyens de dépannages.

4. Formation du personnel des AU

Pendant la visite des Centres, les besoins en formation complémentaire ont été analysés. Les décisions suivantes ont été prises par toute l'équipe du projet:

4.1 Formation complémentaire des mécaniciens

Une formation complémentaire pour tous les mécaniciens des Centres aura lieu chez les Ets DUPE à Bamako, à une date à définir avec DUPE, avant la fin de l'année. Cette formation de 5 jours est dispensée gratuitement par le fournisseur.

Les frais de déplacement des mécaniciens seront à la charge des AU.

Elle comprendra:

- Evaluation initiale - Vérification des connaissances concernant l'entretien des groupes pour tous les mécaniciens,
- Tenue des carnets d'entretien,
- Procédures de recherche de pannes et diagnostics,
- Diagnostics sur les générateurs,
- Réglages des générateurs,
- Outillage,
- Evaluation finale.

M. Dicko de la CCAEP devra participer au stage et faire l'évaluation des mécaniciens avec les formateurs de Dupé.

Les circuits de pièces détachées, et les procédures de commandes seront examinés à la CCAEP pendant une demi journée avec les mécaniciens.

4.2 Formation complémentaire des gestionnaires

4.2.1 Nara

Le gestionnaire de Nara ne fourni pas encore un travail correct. Il a été convenu avec le conseil d'administration de Nara, d'utiliser les services de M. Cheick Coulibaly, l'ancien gestionnaire, pour améliorer la présentation comptable. M. Coulibaly interviendra à temps partiel pendant quelques semaines pour cette mise à niveau. Les frais de formation seront pris en charge par l'AU de Nara.

Si cette mesure n'était pas suffisante, il faudra changer de gestionnaire.

4.2.2 Kangaba

L'ancien gestionnaire a laissé la comptabilité de kangaba dans un état déplorable.

Le nouveau gestionnaire a amélioré la présentation de la comptabilité, mais il reste encore beaucoup à faire pour un travail parfait.

Il a été convenu que ce gestionnaire se rendra chaque mois à Bamako pour une vérification des comptes, et une formation complémentaire par le comptable de la CCAEP.

Les frais de déplacement sont à la charge de l'AU de Kangaba.

La formation complémentaire est gratuite.

4.2.3 Bankass

A Bankass il a été fait le même constat qu'à Kangaba. Les mêmes mesures sont prises.

4.3 Formation aux procédures pour les branchements

Cette formation à l'usage des gestionnaires et des présidents des AU sera préparée par l'équipe de la CCAEP, avec l'aide du chef de projet. Cette formation sera faite à Bamako avant la fin de l'année.

Le matériel nécessaire sera fourni par la DNHE en prélevant sur le chantier de l'AEP de Sikasso.

Une lettre de demande sera adressée directement par la CCAEP à la DNHE.

La formation comprendra:

- Initiation à la rédaction des devis de branchement,
- Mise en place des procédures, et des supports administratifs,
- Etude des possibilités de financement des branchements sur la trésorerie des centres.

5. Audits financiers et techniques

5.1 Audit financier

5.1.1 Remarques préliminaires

En préambule, il faut indiquer que les nouvelles installations ont été livrées aux exploitants courant mars 1996. Ainsi les données au 30/06 1996 concernent le fonctionnement des anciennes installations pendant 3 mois et des nouvelles installations pendant 3 mois également.

D'autre part, la période concernée (janvier à juin) est la période de plus forte consommation, et les chiffres, extrapolés de cette période, sont donc plutôt surestimés.

Au 2e semestre, période humide, l'AEP subit la concurrence de ressources alternatives. Ce 2e semestre risque donc d'apporter des modifications sensibles aux chiffres extrapolés du 1er semestre.

5.1.2 Comptes d'exploitation

Les comptes des AU ont été arrêtés au 30/06/1996, et les comptes d'exploitation ont été présentés aux AU, en assemblées générales. Les résultats sont donnés aux paragraphes ci-après.

Conformément aux propositions faites pour la 2e région, les comptes d'exploitation ont été arrêtés en tenant compte des principes suivants pour le renouvellement du matériel:

- Renouvellement de tous les investissements amortis en moins de 20 ans, y compris les panneaux solaires,
- Renouvellement des groupes électrogènes en fonction de la durée d'utilisation, sur la base d'une durée de vie de 12 000 heures.
- Paiement de la redevance de 20 FCFA/m³ pour la CCAEP,
- Le détail des provisions pour renouvellement est donné dans chaque compte d'exploitation¹.

Quatre Centres ont des comptes en équilibre financier (Douentza, Nara, Koro et Bankass) et deux Centres ont des comptes en déficit (Kangaba, et Djénné).

Sur ces deux derniers Centres, on peut penser que Djénné parviendra rapidement à l'équilibre financier.

Par contre le Centre de Kangaba est le plus éloigné de l'équilibre financier. Un travail particulier de sensibilisation devra être entrepris à Kangaba.

Pour ce travail, il est proposé de mettre en oeuvre le programme de sensibilisation prévu sur le projet AEP 2e région, et d'effectuer les tests de ce programme à Kangaba. Au préalable, une série d'enquêtes évaluera l'impact de l'AEP sur la population, et les souhaits exprimés.

¹ Voir annexe 1

5.1.3 Tenue des comptes

Les comptes sont correctement tenus à Djénné, Koro, et Douentza.

Un travail de formation doit être fait avec les gestionnaires des Centres de Bankass, et surtout Nara et Kangaba qui sont les plus mal tenus des 6 Centres. Ces trois Centres devront provisoirement envoyer à Bamako leur livres comptables tous les mois au lieu de tous les trimestres.

Ce problème est particulièrement important à Kangaba. En effet, de nombreuses anomalies ont été constatées dans la facturation de Kangaba:

- Production du 1/01/96 au 30/06/96, 12695 m3
- Relevés de consommation du 1/01/96 au 30/06/96 9305 m3
- Facturation effective du 1/01/96 au 30/06/96 6872 m3

Il n'a pas été possible de contrôler la réalité du fonctionnement en raison de la mauvaise tenue de cahiers par le précédent gestionnaire. D'autre part de nombreuses fuites d'eau ont été constatées à la mise en route des installations en janvier 96.

Un nouvel audit aura lieu mois par mois à compter du 30/10/1996.

5.1.4 Vérification des caisses

La CCAEP a procédé dans chaque Centre à la vérification des fonds disponibles (Caisse et banques), et a effectué le rapprochement avec les livres de comptes.

De nombreuses irrégularités ont été constatées à Kangaba, Douentza, et surtout à Bankass. Ces irrégularités qui concernent surtout des prêts accordés à des tiers doivent être rectifiées avant la fin de l'année.

Une vérification de ces points particuliers devra être faite en janvier 1997 dans tous les Centres.

5.1.5 Conditions de rémunération de l'épargne

L'épargne accumulée pour les 6 Centres s'élève à 48.825.000 FCFA en 2 ans.

L'augmentation de cette épargne a été de 19 millions en 6 mois, et il est raisonnable de penser qu'elle sera de 20 millions par an à l'avenir.

Les conditions de rémunération de cette épargne seront discutées par la CCAEP avec les banques, et avec la BNDA en particulier, pour obtenir la meilleure rémunération possible de l'épargne des AU.

Une stratégie vis à vis des banques sera proposée à la prochaine réunion des présidents prévue les 13 et 14/11/1996 à Bamako.

5.2 Audit technique

Un examen détaillé des installations techniques a permis de faire les constats suivants:

5.2.1 Groupes électrogènes

L'entretien est fait dans tous les Centres mais il convient d'améliorer la précision des opérations d'entretien.

Un carnet d'entretien² a été préparé par la CCAEP et sera diffusé dans tous les Centres après accord du fournisseur. Un rappel des opérations d'entretien sera fait par radio aux différents mécaniciens. La CCAEP est chargée de tenir à jour les carnets d'entretien à Bamako, sur la base des données transmises à la CCAEP par les mécaniciens de chaque Centre.

Un problème d'accès aux écrous de vidange doit être discuté par la CCAEP avec le fournisseur pour améliorer les opérations de vidange des groupes.

Quelques fuites d'huile et de gasoil sans gravité ont été constatées qui devront être réparées dans le cadre de la garantie.

Il a été demandé aux mécaniciens de ne pas stocker des fûts de gasoil dans le local électrogène pour des raisons de sécurité. Pour les autres projets, il conviendra de prévoir un local spécial pour le stockage du carburant.

Aucun Centre visité n'est capable de régler le jeu des tiges de culbuteurs. Il manque un jeu de cales dans l'outillage du mécanicien.

Aucun filtre à air n'a été changé alors que ce travail doit être fait toutes les 500 heures. La CCAEP approvisionnera tous les Centres avec les filtres à air.

5.2.2 Outillage

L'outillage est mal rangé de manière générale. Les AU devront fixer au mur un panneau de rangement des outils avec le dessin de chaque outil.

Pour les outils de plombiers, il faut compléter l'outillage existant par les outils suivants:

- Un jeu de filières de 15 à 33 mm pour travailler l'acier galvanisé,
- Un coupe tubes pour gava DN 33,
- Un établi de plombier,
- 2 clés à griffes de 2" supplémentaires;

La CCAEP fera une consultation pour ce matériel.

5.2.3 Pompes doseuses

La formation à l'entretien des pompes doseuses n'a pas été faite correctement pendant les travaux.

L'équipe technique a fait procéder pendant la mission au démontage et remontage de toutes les pompes DOSATRON. Il a été constaté que l'entretien n'avait pas été fait, l'entreprise ayant laissé comme consigne de ne pas démonter ces appareils sous garantie.

Une vérification de l'état de ces pompes sera faite systématiquement au cours des prochaines visites.

5.2.4 Matériels photovoltaïques

Ces appareils posés à Djénné et à Kangaba sont en bon état de fonctionnement. L'examen de l'état des panneaux, et des onduleurs n'apporte aucune remarque.

² Voir annexe 6

5.2.5 Contrôle des caractéristiques des forages

Un contrôle des caractéristiques technique des forages n'a pas pu être réalisé au cours de la présente mission par manque de sonde électrique.

Pour les prochaines missions, les données suivantes seront relevées systématiquement:

- Niveau statique avant pompage,
- Niveau dynamique après 3 ou 4 heures de pompages,
- Débit d'exploitation du forage,
- Production annuelle totale,
- Profondeur totale du forage,

L'achat d'une sonde électrique a été proposée en complément du matériel du projet.

5.2.6 Contrôle de la qualité de l'eau

Le CCAEP procédera à la mesure du chlore résiduel sur les points d'eau les plus éloignés du château d'eau.

Certains Centres ont déjà fait procéder à des contrôles par les services de la Direction Régionale de l'Hygiène, et de l'Assainissement. Il conviendra d'instaurer ces contrôles de manière systématique, et d'en informer les usagers à titre de promotion de la qualité de l'eau.

5.3 Résultats obtenus par les AU

Nous disposons des résultats d'exploitation pour 4 Centres (Nara, Kangaba, Djénné, et Douentza) sur une période de 4,5 ans (1992 à juin 1996).

Pour le Centre de Koro, nous disposons de chiffres depuis début 1995.

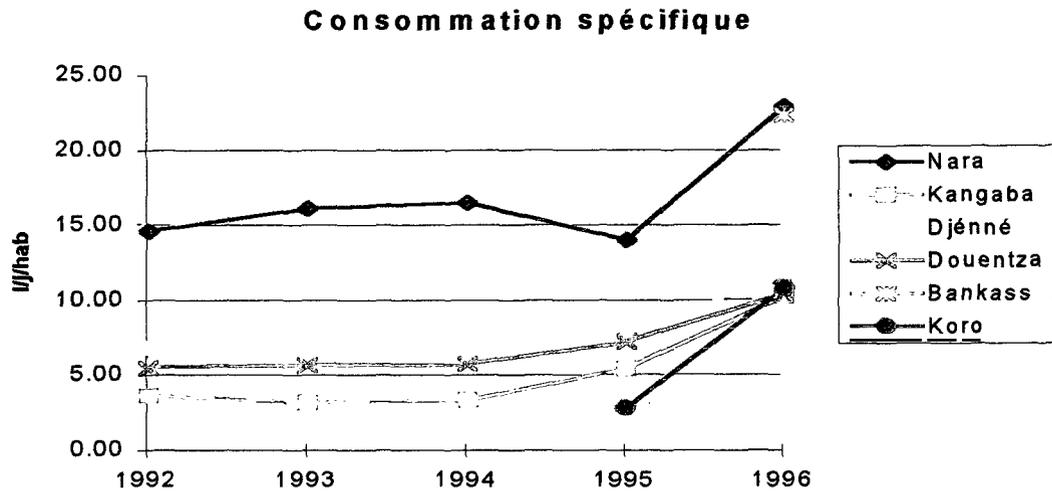
Le Centre de Bankass a commencé l'exploitation en mars 1996, et a obtenu d'excellents résultats.

Les paragraphes ci-après donnent une analyse des différents ratios suivis par la CCAEP.

Pour une lecture objective de ces ratios, il faut tenir compte des grands événements suivants:

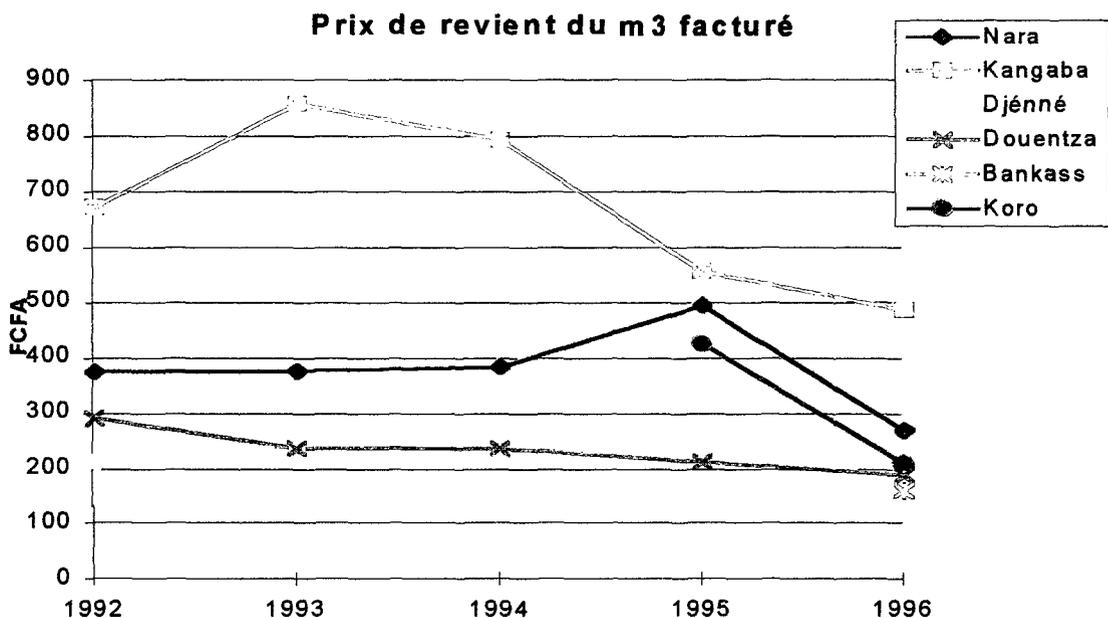
- début 1993: Début de l'étude du projet AEP 6 Centres,
- fin 1993: Installation dans 5 Centres de compteurs sur les B.P. et B.F. existants, pose des radios, et constitution de la CCAEP (appelée alors CAC),
- février 1994: Dévaluation du FCFA,
- février 1996: Inauguration des nouvelles installations.

5.3.1 Consommation spécifique



Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, en 1996, les consommations spécifiques ont partout progressé dans des proportions très importantes. Cette situation est due à la plus grande disponibilité de l'eau depuis la livraison des nouveaux ouvrages. Les prévisions de 10l/hab sont partout dépassées.

5.3.2 Prix de revient du m3 d'eau facturé



Le prix de revient du m3 d'eau est partout en baisse.

Il est remarquable que le coût le moins cher est obtenu à Bankass qui est le seul Centre ayant bénéficié d'une installation entièrement neuve.

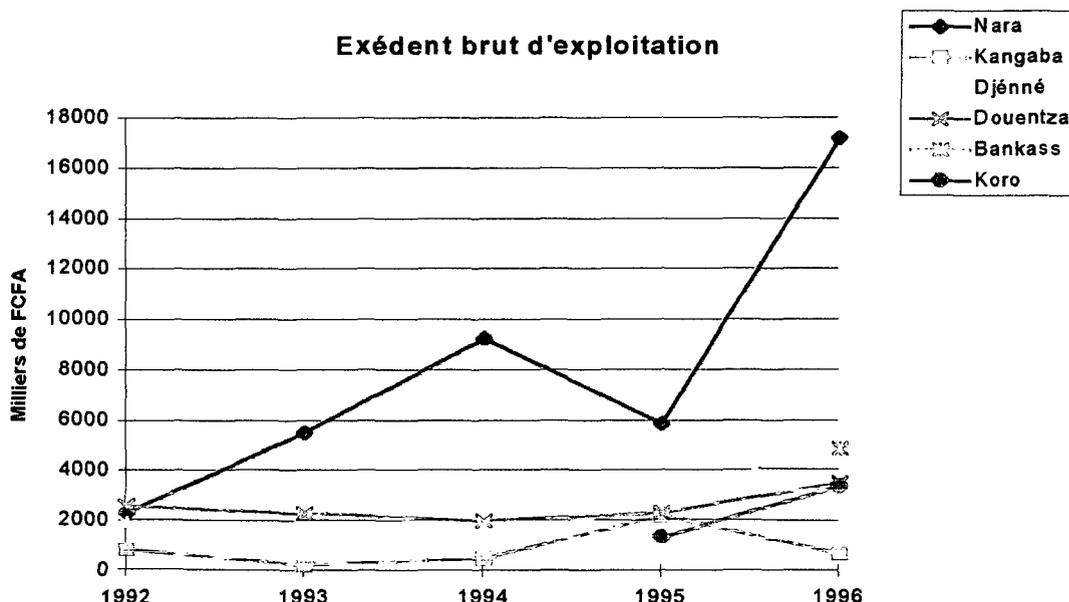
Ces chiffres sont toutefois à prendre avec prudence car ils sont calculés sur les 6 premiers mois de l'année. Il conviendra de les examiner à nouveau à la fin décembre

1996 pour en tirer les leçons et proposer éventuellement un ajustement des tarifs pour 1997.

A Kangaba, ce prix reste très élevé en raison de la forte charge d'amortissement des installations solaires. Des erreurs de gestion avec un premier gestionnaire incompetent sont également la cause des mauvais résultats de Kangaba.

5.3.3 Excédent brut d'exploitation

Ces chiffres représentent la capacité d'autofinancement des AU. Ils sont extrapolés des chiffres du premier semestre, et subiront certainement une légère baisse à fin décembre 1996.



On peut constater que ce chiffre est en nette amélioration partout sauf à Kangaba où la qualité de l'ancien gestionnaire est certainement responsable des mauvais résultats.

Kangaba ne pourra pas assurer le renouvellement des installations solaires dans l'avenir.

5.3.4 Prix de vente moyen de l'eau

5.3.4.1 Prix de vente dans les différents Centres

	Prix de vente moyen									Remarques
	1992	1993	1994	1995			1996			
				BP	BF	moyen	BP	BF	moyen	
Nara	299	300	401			457	500	500	397	
Kangaba	300	300	300			357	325	500	310	prix BP < prix BF
Djénné	150	150	150			190	200	250	200	prix BP < prix BF
Douentza	200	182	175			193	250	250	202	
Bankass							250	250	199	
Koro			450			249	250	250	209	

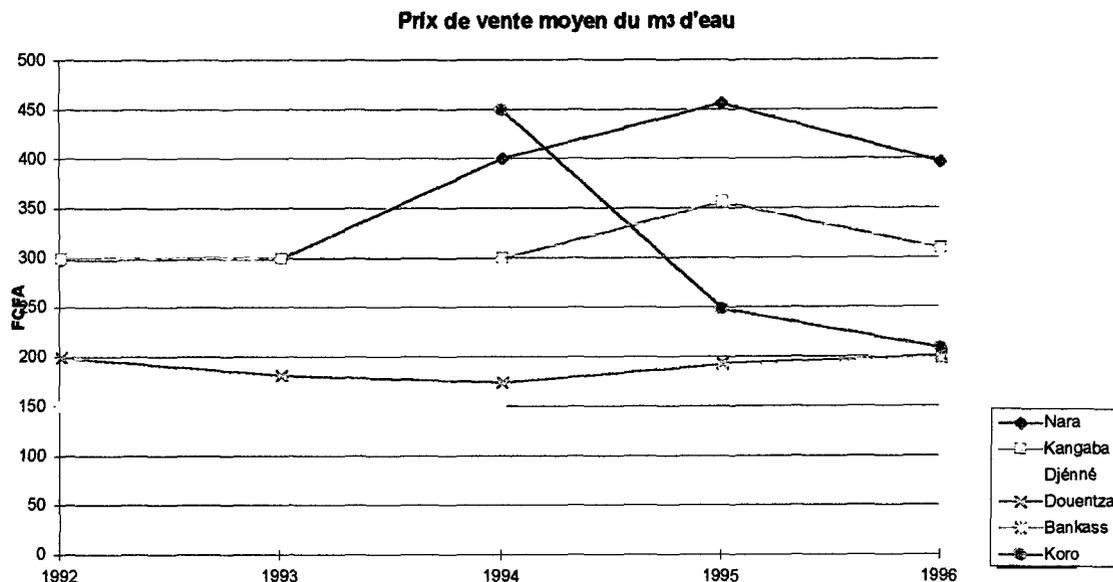
Seuls Djénné et Kangaba ont encore des tarifs moins chers aux B.P. qu'aux B.F.

A Kangaba, l'assemblée générale du 27/09/1996 a décidé une baisse du prix de l'eau aux B.F. basée sur la réduction de la marge des fontainiers qui était excessive.

Le nouveau prix de l'eau devrait être de 375 FCFA pour tout le monde.

Djénné a promis d'inscrire l'égalité du prix de l'eau pour tous dans les débats de la prochaine assemblée générale.

5.3.4.2 Evolution du prix de vente de l'eau



Le prix de vente de vente moyen de l'eau a baissé ou est resté sensiblement le même qu'en 1995.

A Djénné, le prix de l'eau a été augmenté en 1995 de 25 FCFA, sur le conseil de la CCAEP. Il restera cette année à ajuster le prix de vente aux B.P. sur le prix de vente aux B.F. L'assemblée générale du 8/10/96 a été sensibilisée à ce problème d'équité.

Dans certains Centres, les premiers résultats de la gestion devraient permettre une baisse du prix de l'eau. Il a été décidé de ne pas procéder à des ajustements de prix de vente avant d'avoir les résultats de la gestion à fin 1996.

5.3.5 Résultats après amortissement

	Résultat après amortissement					Remarques
	1992	1993	1994	1995	1996	
Nara	-1 492	-4 718	920	-2 179	11 484	très bon
Kangaba	-2 441	-3 161	-2 967	-1 963	-2 464	mauvais
Djénné	-2 493	-3 658	-2 924	-490	-426	mauvais
Douentza	-2 345	-1 530	-1 818	-808	530	moyen
Bankass					2 920	bon
Koro				-1 743	654	moyen

Les résultats ci-dessus, sont calculés après provision pour renouvellement du matériel, et paiement de la redevance de 20 FCFA/m³ pour la CCAEP.

Ils montrent les points particuliers suivants:

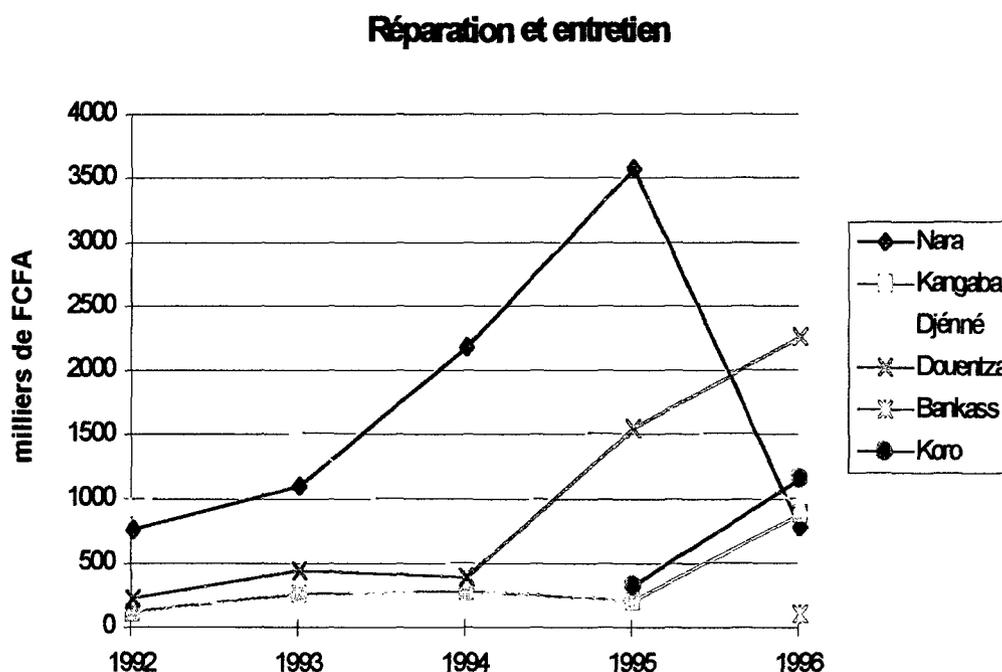
- Les Centres de Djénné et Kangaba qui ont bénéficié d'installations mixtes (solaire + thermique) sont les plus mal placés. Le coût d'amortissement des panneaux solaires est, pour l'instant un handicap très fort pour ce mode de production d'énergie.
- Le résultat de Kangaba est le plus mauvais des 6 Centres. Ce résultat est la conséquence de plusieurs décisions malheureuses, et d'une gestion très en dessous du minimum requis.

Il faudra savoir si cette situation est liée au caractère particulièrement rural de Kangaba qui est le plus petit des 6 Centres, et en tenir compte pour les projets à venir.

Un effort de sensibilisation devra être fait sur Kangaba pour redresser la situation.

- Le Centre de Douentza paie provisoirement une situation difficile avant les travaux.

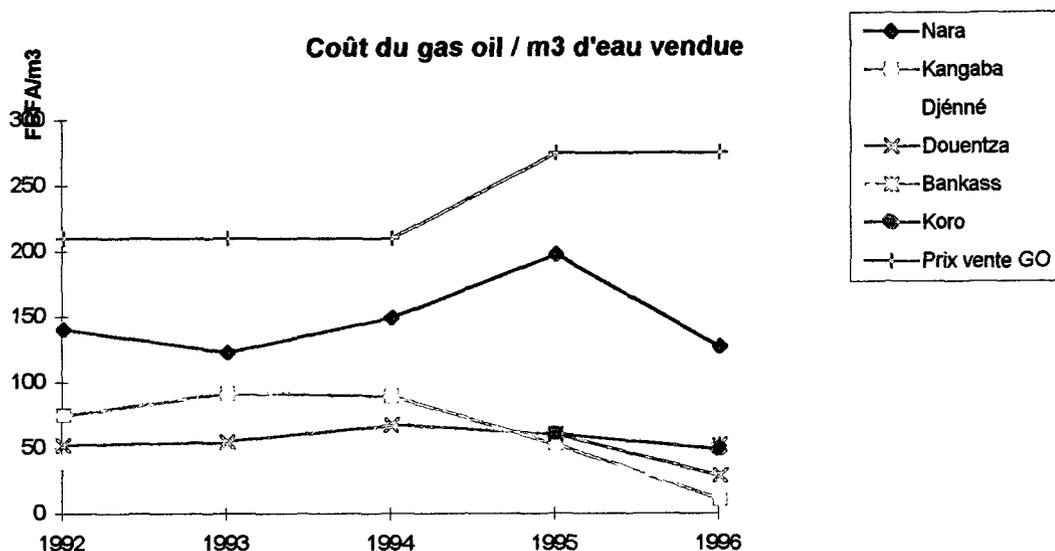
5.3.6 Réparation et entretien



Ce poste mérite d'être surveillé de près par les gestionnaires. En effet, on aurait pu penser qu'avec les installations neuves, ce poste irait en diminuant. Or les nouvelles installations ont entraîné l'embauche de personnel, et les dépenses de fournitures d'entretien ont été en large progression en 1996. Quelques dépenses liées au passage des anciennes aux nouvelles installations sont aussi responsables provisoirement de ces « excès ».

A Douentza, ce poste est trop important, mais il résulte d'une situation très difficile avant la fin des travaux. La vente de certains matériels anciens viendra améliorer la situation en fin d'année.

5.3.7 Coût du gas-oil par m³ d'eau vendue



On constate une nette amélioration de ce ratio à Nara, et Douentza en raison des nouvelles installations qui ont un meilleur rendement.

A Kangaba et Djenné, en raison des installations solaires, ce ratio n'est pas significatif.

A Bankass, ce ratio est le même qu'à Koro, ce qui est logique.

5.3.8 Epargne nette des AU

L'épargne nette des AU est supérieure à 48 millions de FCFA au 30/06/1996.

	Epargne nette des AU (en milliers de FCFA)				
	1992	1993	1994	1995	1/2 1996
Nara	2 080	579	11 384	15 454	22 127
Kangaba	790	1 027	1 788	2 998	3 173
Djenné	1 364	1 789	2 917	5 661	9 787
Douentza	1 011	2 193	3 627	3 059	4 691
Bankass					5 379
Koro	0	0	0	2 314	3 668
Total	5 245	5 588	19 716	29 486	48 825
Progression annuelle				9 770	19 339

Cette épargne est très importante, et on peut imaginer ce qu'elle sera dans quelques années puisque les premiers renouvellements auront lieu dans plus de 5 ans. Il faudra gérer cette masse d'argent autrement qu'en la plaçant en "bon père de famille".

Le premier besoin qui vient à l'esprit est l'utilisation de ces fonds pour financer des branchements particuliers. De nombreuses demandes sont parvenues aux AU, mais les particuliers n'ont pas la disponibilité de l'argent pour financer "cash" la totalité du coût d'un branchement.

La CCAEP fera des propositions en ce sens aux AU.

Au rythme de 10 millions FCFA par an, la prévision d'épargne en 2001 sera de plus de 100 millions de FCFA pour les 6 Centres, et de 150 millions au rythme actuel.

5.3.9 Comparaison des dépenses par m3 vendus

Les dépenses, poste par poste ont été divisées dans chaque Centre par le nombre de m3 vendus.

Le tableau ci dessous donne la comparaison de ces différents chiffres.

	Nara	Kangaba	Djénné	Douentza	Bankass	Koro
en FCFA par m3 vendus						
Salaires et Indemnités	38	86	32	25	24	22
Frais de gestion	7	10	12	3	5	14
Carburant	127	11	20	29	52	49
Consommables	5	0	5	5	4	2
Traitement	3	0	10	2	7	8
Entretien	9	63	13	55	2	28
Abonnés	0	1	21	0	6	4
Redevance	20	20	20	20	20	20
Amortissements	62	217	83	54	43	65
Total	271	408	216	193	163	212

De ce tableau, on peut tirer les leçons suivantes:

- Le coût des salaires+indemnités varie de 22 à 38 FCFA/ m3 sauf à Kangaba où ce coût est de 86 FCFA. Kangaba devra réduire son personnel, ce qui lui a déjà été conseillé.
- Les frais de gestion varient de 3 à 14 FCFA/m3.
- A Nara le coût du carburant, très élevé est dû à la distance entre les ressources en eau et le lieu de distribution (24 km).
- Les frais de traitement varient de 0 à 10 FCFA/m3, ce qui s'explique par le stock laissé à la disposition des Centres par l'entreprise. Ce ratio sera mieux cerné en 1997.
- La charge due à l'entretien pour un m3 vendu est beaucoup trop élevée à Kangaba et à Douentza. Cette charge devra baisser dans les mois suivants.
- Le montant des amortissements est disproportionné à Kangaba. L'installation solaire a été surdimensionnée par rapport à la consommation de Kangaba. Il y a 2 solutions pour réduire cette charge:

Augmentation de la consommation,

Réduction des installations solaires et retour à un pompage thermique. Une étude sera menée par la CCAEP pour faire des propositions à l'AU de Kangaba pour le début de 1997.

6. Prestations de service

La CCAEP a mis en place un service d'approvisionnement en pièces détachées et consommables.

Ce service a commencé à fonctionner en octobre 1996.

6.1 Pièces détachées

6.1.1 Achats de pièces et consommables

Quelques consommables (filtres, joints...) sont disponibles à la CCAEP et envoyées dans les Centres sur demande radio.

La CCAEP facture ces consommables aux Centres qui doivent les payer sous 30 jours.

Le système de facturation et de paiement est en cours de test.

6.1.2 Transport des pièces

Les procédures d'envoi aux Centres sur demande radio sont en cours de test. Les circuits de transporteurs seront identifiés par la CCAEP pour toutes les directions.

Le coût des transports devra être étudié par la CCAEP.

6.1.3 Prix des pièces et consommables

La CCAEP devra négocier au nom des 6 Centres des tarifs de pièces et de consommables.

Les fournisseurs de carburant et de chlore seront mis en concurrence pour le marché de la totalité des centres.

6.2 Consommables,

Les consommables (huiles, filtres, chlore,...) peuvent être négociés par la CCAEP pour le compte des AU.

LA CCAEP prépare une liste des consommables qu'elle peut fournir avec les prix de vente unitaires.

Le transport est assuré par les transporteurs locaux, dans des conditions qui sont à l'étude.

6.3 Matériels anciens

Les matériels anciens qui ne donnent pas entièrement satisfaction, ou qui sont inutilisables par les nouvelles installations seront revendus par les AU. Le montant de cette vente sera affecté à l'achat de matériel neuf.

La CCAEP pourra proposer ses services pour la vente de ces matériels.

Le matériel ancien qui ne serait pas utilisé à partir de 1997 pourrait être récupéré par la DNHE pour être affecté sur un autre site.

7. Problèmes administratifs et financiers

7.1 Paiements de l'Administration

L'Administration n'est toujours pas à jour du règlement de sa consommation d'eau.

Les Commandants de Cercle de la 2e région ont commencé à payer l'eau.

Il semble que les commandants de Cercle de la 5e région se soient concertés pour ne pas payer l'eau, car depuis le dernier règlement de Koro en 1995, aucun des 4 Commandants de Cercle de la 5e région³ n'a payé une seule facture d'eau.

Cette situation est d'autant plus étonnante que Monsieur le Président de la République, lors de sa tournée dans la région en février 96, pour procéder aux inaugurations des travaux, a bien précisé que l'eau devait être payée par L'Administration.

Ces propos ont ensuite été repris par Monsieur le Ministre des Mines, de l'Energie, et de l'Hydraulique, et confirmés par écrit aux Commandants de Cercles par Monsieur le Gouverneur de Région.

L'équilibre financier des AU est toujours fragile et reste déstabilisé par ce phénomène.

La CCAEP, en accord avec Mme Guindo, DRHE de la 5e région, a déconseillé aux AU de ne pas raccorder les administrations qui en font la demande (en particulier à Bankass et Koro) tant qu'une solution n'aura pas été trouvée pour le paiement de l'eau par L'Administration territoriale dans tous les Cercles de la 5e région.

7.2 Impôts

Rappel des observations d'avril 1996

Le régime fiscal des AU n'est pas encore clairement établi, ou du moins son application laisse la place à des interprétations variées suivant que l'on soit responsable d'AU ou chef du service local des impôts!

Il conviendra également d'adapter la comptabilité pour récupérer la TVA sur les fournisseurs si la TVA était exigible sur la vente de l'eau.

L'intérêt de l'exonération des droits de douane sur les importations de matériel pour les AEP devrait également être étudié par le gouvernement du Mali.

7.3 Décentralisation

Le statut des AU devra être précisé avec les nouvelles institutions décentralisées.

La CCAEP étudiera avec les AU un contrat type d'affermage adapté à la situation au Mali.

Une concertation des AU devra être envisagée avant la fin de l'année 1996.

7.3.1 Suivi administratif des AU

Le fonctionnement administratif des associations n'a pas été suivi correctement depuis la création de ces institutions en 1994.

Les procès verbaux d'assemblées ne sont pas à jour, les dispositions réglementaires n'ont pas toujours été respectées. Ce travail devra être entrepris en 1997.

³ Djénné, Douentza, et Koro

La CCAEP devra tenir à jour les cahiers des AG.

7.3.2 Réélection des conseils d'administration des AU

La CCAEP devra examiner les statuts des AU pour savoir si de nouvelles élections sont prévues cette année.

Il faudra éventuellement faire procéder aux élections aux prochaines AG.

7.4 Epargne

Des discussions entre les AU et les banques doivent être entamées, pour valoriser l'épargne. L'objectif à atteindre est de protéger l'épargne des AU contre les effets d'une éventuelle dévaluation.

Une étude pourrait être faite par la CCAEP afin d'adapter la forme de l'épargne, et de la négocier auprès des banques.

On pourrait même envisager la création d'une "banque de l'eau" dans un avenir relativement proche (Capital de 500 millions de FCFA).

7.5 Redevance de 20 FCFA/m3 pour la CCAEP

Les AU sont informées qu'elles auront à payer la redevance de 20 FCFA par m3 d'eau produite. Il a été convenu avec les AU que cette redevance serait perçue à partir du 1/01/1997.

Le montant de cette redevance a été prévue dans les comptes d'exploitation pour 1996. Ce montant sera rétrocédé aux AU, ce qui va améliorer les résultats financiers de l'année 1996.

Les montants encaissés par la CCAEP serviront à mener des actions en faveur du développement des AU, et en faveur du développement de la Cellule elle même.

7.6 Prix de vente de l'eau par EDM

Plusieurs AU sont confrontées aux questions des usagers qui demande l'application des tarifs EDM, et en particulier du tarif "social" de 80 FCFA/m3.

L'étude ci-dessous montre que ce tarif dit social n'existe pas. En effet, la tarification EDM conduit aux prix suivants:

Facturation de l'eau par EDM au 30/10/1996

		Prix unitaire	minimum facturé	Consommation mensuelle				
				1 m3	5 m3	10 m3	50 m3	100 m3
Avant d'être raccordé								
Avance sur consommation	FCFA		5 808					
Police et timbre	FCFA		1 600					
Total à payer	FCFA		7 408	7 408	7 408	7 408	7 408	7 408
Facturation d'eau mensuelle			mini 5 m3	mini 5 m3	mini 5 m3			
de 0 à 20 m3	FCFA	80	400	400	400	800	7 540	24920
de 21 à 60 m3	FCFA	198						
au dessus	FCFA	286						
Abonnement mensuel	FCFA	880	880	880	880	880	880	880
Total Hors taxes	FCFA		1 280	1 280	1 280	1 680	8 420	25 800
TVA (10%)	FCFA		128	128	128	168	842	2 580
Total TTC	FCFA		1 408	1 408	1 408	1 848	9 262	28 380
Timbre	FCFA		120	120	120	120	120	240
Net à payer	FCFA		1 528	1 528	1 528	1 968	9 382	28 620
Soit par m3 consommé	FCFA			1 528	306	197	188	286

8. Programmation des tâches de la CCAEP

8.1 Tâches à réaliser

Les tâches à réaliser par chacun des membres de la CCAEP sont les suivantes:

Une réunion hebdomadaire fera le point des actions menées.

Action	Quoi?	Qui ?	Quand?
Réunions des présidents à Bamako	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur primes • problèmes de logistique • Stratégie branchements • Stratégie administration • Elections AU • Problèmes de formation • Problèmes communs • Banques • Politique pour l'ancien matériel (Vente par CCAEP, expertise par Dupé...) 	YD	13-14/11
Récupération 20000 DM de KfW	<ul style="list-style-type: none"> • Voir YT et Mme Bock • Faire budget 	DF	30/10
Lettre Hydrosahel pour fuites sur groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Formation mal faite, • prévenir CCAEP en cas d'intervention sur sites • demande aux Centres de ne toucher à rien??? • qui tare les tiges de culbuteurs? • batterie de Djénné changée par AU au bout de 3 mois (garantie) • Pompe doseuse de Douentza en panne depuis le 05/96 • Défaut de phase depuis le 5/8/96 (changer un relais) à Douentza • fuite sur carter d'huile à Dj, Do, Ba • Fuite GO sur retour GO à Dj • Impossible trouver vanne avant compteur sur BF? • Têtes de robinets de mauvaise qualité • Eau de service à Bankass? 	DF MD	30/10
Vidange des GE inaccessible		DF Dupé	30/10

Action	Quoi?	Qui ?	Quand?
Procédures d'achat de pièces détachées, et tenue des fichiers "stock"	<ul style="list-style-type: none"> Fiches de stock Bon de livraison Factures 	PHB YD	11/96
Missions de terrain <ul style="list-style-type: none"> 1 mission en juillet avec le Conseil d'administration 1 AG en février avec toute la population 	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir dates des missions 15 j à l'avance Adapter horaires pour participation des femmes Prévoir de prévenir les assoc. des femmes 	YD	à prévoir
Consultations pour fournitures <ul style="list-style-type: none"> Dicko fait les listes et spécification de matériel YD consulte 	<ul style="list-style-type: none"> Gasoil (voir pétroliers) Chlore (consulter les 3 fournisseurs à BKO) plomberie (consulter 3 fournisseurs) outillage plomberie Consommables DUPE (remise 30%) 	YD DF	25/10 25/10
Commande des filtres à air		DF Dupé	25/10
Faire venir les gestionnaires à Bamako 1 fois par semestre	<ul style="list-style-type: none"> vérification compta Bilan formation communication 	YD	<ul style="list-style-type: none"> 3e & 4e semaine de janvier 3e & 4e semaine de juillet
Formation pour les branchements	<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaires Présidents Yaya voit pour le financement des BP 	DF MD YD	13-14/11
Formation complémentaire pour mécanos	<ul style="list-style-type: none"> Programme Dates 	DF Dupé	12/96
Primes meilleur gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> critères à rédiger modalités, 50 000FCFA échéance tous les 6 mois 	YD	28/10
Prime meilleure équipe de responsables station	<ul style="list-style-type: none"> critères à rédiger modalités, 50 000 FCFA échéance tous les 6 mois 	MD	28/10
Diplôme annuel meilleur AU	<ul style="list-style-type: none"> critères modalités, échéance 	YD	28/10

Action	Quoi?	Qui ?	Quand?
Négociation épargne à la BNDA Voir conditions des autres banques <ul style="list-style-type: none"> • BOA • BIM • BDM • BMCD 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation - taux base BCEAO -TMM - Epargne actuelle - épargne future 	YD	30/10
Sensibilisation à la consommation Sensibilisation/formation des fontainiers Voir les femmes pour gestion des BF	<ul style="list-style-type: none"> - Kangaba - Djénné, - Douentza, - Koro 	JDJ	
Rapport technique centre par centre		MD	8/11
Voir prix outillage complémentaire plomberie	<ul style="list-style-type: none"> • Filières 15 à 33 • Etau plombier • coupe tube AC galva 15 à 33" • clés à griffes 2" 	YD	30/10
Rapport sur Administration des AU	<ul style="list-style-type: none"> • Compte rendus AG • Elections, • Elus salariés, ou prestataires • 	YD	8/11
Contrat de fourniture d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • 	DF	28/10
Contrat d'affermage DNHE/AU	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat DNHE/AU • Règles d'extension du réseau • 	DF	28/10
Achats	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité CCAEP • Bon de livraison • Gestion des stocks • Factures 	PHB	8/11
Stratégie pour paiement des factures de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de lettre du DNHE 	DF	28/10
Rédaction des rapports techniques mensuels	<ul style="list-style-type: none"> • 	MD	28/10
Ouverture du compte en banque	<ul style="list-style-type: none"> • Voir DNHE 	DF	8/11

8.2 Objectifs personnels

Les objectifs personnels à plus long terme sont les suivants:

8.2.1 Secrétaire comptable

Objectif		comment	quand
Courrier	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation Word 6 Format automatique autres fonctions Word6 	<ul style="list-style-type: none"> Travail perso Formation complémentaire chez WACOM de 16h à 18h 	06/97
Tableaux relevés Excel	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation des relevés analyses des relevés . 	<ul style="list-style-type: none"> Formation complémentaire chez WACOM 	06/97
Comptabilité	<ul style="list-style-type: none"> Logiciel de compta à préparer par PHB Compte d'exploitation Tableaux de bord . 	<ul style="list-style-type: none"> YD avec PHB . 	12/96
Budgets	<ul style="list-style-type: none"> Prévision de budgets 	<ul style="list-style-type: none"> avec PHB Seul 	12/96 12/97
Rédaction de la bible de la CCAEP	<ul style="list-style-type: none"> Compta procédures Avantages inconvenients Conditions d'accès aux services CCAEP . 	<ul style="list-style-type: none"> . 	1/97
Nouveaux contacts	<ul style="list-style-type: none"> Bandiagara Bla Tominian Niafunké Goundam 10 Centres Sud Mali 9 Centres du Nord 10 Centres 2e région 	<ul style="list-style-type: none"> à suivre 	
	<ul style="list-style-type: none"> . 	<ul style="list-style-type: none"> . 	

8.2.2 Electromécanicien

Objectif		comment	quand
Courrier	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation Word 6 Format automatique . 	<ul style="list-style-type: none"> Travail perso Formation complémentaire 	12/97
Tableaux relevés Excel	<ul style="list-style-type: none"> Relevés sur tableur Excel Exploitation des relevés analyses . 	<ul style="list-style-type: none"> Formation complémentaire 	6/97
Tenue à jour des carnets d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> Voir projet de carnet DF Mettre à jour ces carnets suivi des opérations de maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser les carnets DF Suivre les opérations avec les Centres 	10/96
Rédaction de la Bible de la CCAEP	<ul style="list-style-type: none"> Technique procédures Avantages inconvénients Conditions d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger les procédures 	12/96
Formation des mécanos	<ul style="list-style-type: none"> Programme de stage Date à convenir avec Dupé . 	<ul style="list-style-type: none"> . 	10/96
Installations solaires	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du solaire d'après stage utilisation informatique 	<ul style="list-style-type: none"> stage complémentaire éventuel 	12/96
Listes des pièces pour les branchements particuliers	<ul style="list-style-type: none"> voir plan fait par Coulibaly Faire liste des fournisseurs à consulter Vérifier que les pièces proposées sont correctes, 	<ul style="list-style-type: none"> Consulter éventuellement Hydrosahel 	11/96
	<ul style="list-style-type: none"> . 	<ul style="list-style-type: none"> . 	

9. Conclusions

9.1 Mise en place de la CCAEP

En conclusion du présent rapport, il faut noter les points suivants:

La CCAEP est actuellement en place, avec pour objectif sa privatisation à l'horizon 1999. Elle doit compléter l'acquisition de son matériel, pour être entièrement opérationnelle. L'objectif de décembre 1997 semble être raisonnable pour la mise en place définitive.

Le point à résoudre est de trouver un véhicule à affecter à la cellule.

Il conviendra également de trouver le financement du matériel complémentaire et des frais de formation informatique, sur les ressources du projet (redevance de 20 FCFA/m³).

Le temps d'assistance technique pour l'année 1996 paraît insuffisant. Il est proposé:

Chef de projet: 1 mois, au lieu de 0.5 mois

Expert en gestion 1.5 mois au lieu de 1 mois.

Les temps supplémentaires seront déduits du temps prévu en 1998.

9.2 Recettes de la CCAEP - Compte en banque CCAEP

La CCAEP devra facturer la redevance de 20 FCFA/m³ aux AU le plus tôt possible. L'encaissement se fera à compter du 1/01/1997.

En attendant, la CCAEP devra ouvrir un compte à la BNDA, avec signature commune du Directeur National de l'Hydraulique et de l'Energie, M. Mahamadou Sidibé, et du chef de projet, M. Daniel Faggianelli.

Les recettes seront utilisées pour équiper la Cellule, pour payer les frais de déplacement du personnel affecté à la cellule, non compris le personnel expatrié d'assistance technique, et pour mener des actions en faveur du développement de la Cellule et des AU.

9.3 Sur les résultats financiers des AU

Les résultats financiers des AU sont prometteurs, mais il convient d'être prudent pour les décisions à prendre à la suite de ces premiers résultats. Les résultats sur un an seront beaucoup plus significatifs, et permettront de prendre des décisions sur le prix de vente de l'eau.

Le Centre de Kangaba est actuellement en grand danger de ne pas pouvoir respecter ses engagements. Un effort de sensibilisation particulier sera entrepris à Kangaba dans le cadre de l'étude du projet AEP 2e région, en espérant que cet effort supplémentaire permettra d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'AU. Egalement, un effort de formation de l'équipe de gestion sera entrepris par la CCAEP.

Des décisions devront être prises pour que l'épargne des AU soit mise à l'abri de l'inflation, et d'une nouvelle dévaluation.

Des propositions seront faites par la CCAEP pour l'amortissement des matériels photovoltaïques dont la charge est trop lourde pour la gestion des Centres.

La fonction d'audit est de toute façon complètement indispensable pour éviter l'utilisation des recettes à des fins personnelles ou politiques.

9.4 Sur le fonctionnement technique des systèmes

Le fonctionnement technique des systèmes doit continuer d'être suivi au jour le jour. De nombreux arrêts de distribution ont été évités du seul fait des conseils par radio de la CCAEP.

Un effort de contrôle de l'utilisation de la ressource en eau, et de contrôle de la qualité de l'eau distribuée devra être fait.

Annexes

Annexe 1: Comptes d'exploitation des AU

Annexe 2: Tableaux de bord

Annexe 3: Comparatifs 1er semestre 95/1er semestre 96

Annexe 4: Courbes de consommation mensuelles

Annexe 5: Rapports techniques mensuels

Annexe 6: Carnets d'entretien groupes électrogènes

Annexe 7: Courrier

Annexe 1: Comptes d'exploitation des AU

Centre de :	KORO		
Période	01-01-96	au	30-06-96
Compte d'exploitation			
Charges (dépenses) de fonctionnement			Montant
Salaires			331 600
Indemnités			130 500
Frais de gestion			297 665
Carburant			1 012 000
Consommables (filtres, huile)			47 000
Traitement			173 750
Entretien			579 945
Abonnés			83 000
Redevance C.C.A.E.P.			415 960
Perte exceptionnelle			0
Provisions pour impayés			
Total des dépenses de fonctionnement			3 071 420
Amortissements ou renouvellement des installations			
Amortissements horaires			
- Groupe électrogène			644 872
Amortissements sur 7 ans			
- Pompe			129 286
- Convertisseur			0
- Radio			106 262
- Divers			262 113
Amortissements sur 15 ans			
- Panneaux solaires			0
- Bornes fontaines			213 233
Total des amortissements			1 355 766
Total général des charges (dépenses)			4 427 186
Produits (ventes)			
Ventes d'eau			4 342 733
Abonnements			131 500
Autres			280 000
Intérêts des placements			0
Total des produits			4 754 233
Résultat			327 047

Centre de :	BANKASS
Période	01-03-96 au 30-06-96

Compte d'exploitation

Charges (dépenses) de fonctionnement	Montant
Salaires	547 000
Indemnités	0
Frais de gestion	107 700
Carburant	1 173 000
Consommables (filtres, huile)	99 850
Traitement	150 000
Entretien	49 550
Abonnés	132 300
Redevance C.C.A.E.P.	446 980
Perte exceptionnelle	0
Provisions pour impayés	
Total des dépenses de fonctionnement	2 706 380
Amortissements ou renouvellement des installations	
Amortissements horaires	
- Groupe électrogène	443 760
Amortissements sur 7 ans	
- Pompe	148 420
- Convertisseur	0
- Radio	71 037
- Divers	203 640
Amortissements sur 15 ans	
- Panneaux solaires	0
- Bornes fontaines	99 452
Total des amortissements	966 309
Total général des charges (dépenses)	3 672 689
Produits (ventes)	
Ventes d'eau	4 445 400
Abonnements	67 000
Autres	621 000
Intérêts des placements	0
Total des produits	5 133 400
Résultat	1 460 711

Centre de :	DOUMENTZA
Période	01-01-96 au 30-06-96

Compte d'exploitation

<u>Charges (dépenses) de fonctionnement</u>	<u>Montant</u>
Salaires	613 848
Indemnités	45 000
Frais de gestion	89 375
Carburant	790 700
Consommables (filtres, huile)	126 970
Traitement	59 000
Entretien	1 483 300
Abonnés	0
Redevance C.C.A.E.P.	541 920
Perte exceptionnelle	0
Provisions pour impayés	
Total des dépenses de fonctionnement	3 750 113
<u>Amortissements ou renouvellement des installations</u>	
<u>Amortissements horaires</u>	
- Groupe électrogène	731 973
<u>Amortissements sur 7 ans</u>	
- Pompe	150 184
- Convertisseur	0
- Radio	106 262
- Divers	290 450
<u>Amortissements sur 15 ans</u>	
- Panneaux solaires	0
- Bornes fontaines	203 315
Total des amortissements	1 482 184
Total général des charges (dépenses)	5 232 297
<u>Produits (ventes)</u>	
Ventes d'eau	5 497 400
Abonnements	0
Autres	0
Intérêts des placements	0
Total des produits	5 497 400
Résultat	265 103

Centre de :	DJENNE		
Période	01-01-96	au	30-06-96
Compte d'exploitation			
Charges (dépenses) de fonctionnement	Montant		
Salaires	491 305		
Indemnités	640 240		
Frais de gestion	431 025		
Carburant	698 000		
Consommables (filtres, huile)	167 150		
Traitement	347 000		
Entretien	465 175		
Abonnés	752 800		
Redevance C.C.A.E.P.	709 120		
Perte exceptionnelle	0		
Provisions pour impayés			
Total des dépenses de fonctionnement	4 701 815		
Amortissements ou renouvellement des installations			
Amortissements horaires			
- Groupe électrogène	404 668		
Amortissements sur 7 ans			
- Pompe	300 368		
- Convertisseur	311 703		
- Radio	106 262		
- Divers	262 113		
Amortissements sur 15 ans			
- Panneaux solaires	1 348 822		
- Bornes fontaines	213 233		
Total des amortissements	2 947 169		
Total général des charges (dépenses)	7 648 984		
Produits (ventes)			
Ventes d'eau	7 090 800		
Abonnements	0		
Autres	345 000		
Intérêts des placements	0		
Total des produits	7 435 800		
Résultat	- 213 184		

Centre de :	NARA		
Période	01-01-96	au	30-06-96

Compte d'exploitation

<u>Charges (dépenses) de fonctionnement</u>	<u>Montant</u>
Salaires	1 677 555
Indemnités	46 080
Frais de gestion	331 000
Carburant	5 824 250
Consommables (filtres, huile)	245 640
Traitement	159 000
Entretien	390 550
Abonnés	0
Redevance C.C.A.E.P.	916 420
Perte exceptionnelle	0
Provisions pour impayés	
Total des dépenses de fonctionnement	9 590 495
<u>Amortissements ou renouvellement des installations</u>	
<u>Amortissements horaires</u>	
- Groupe électrogène	1 663 805
<u>Amortissements sur 7 ans</u>	
- Pompe	425 049
- Convertisseur	0
- Radio	212 524
- Divers	375 460
<u>Amortissements sur 15 ans</u>	
- Panneaux solaires	0
- Bornes fontaines	178 521
Total des amortissements	2 855 359
Total général des charges (dépenses)	12 445 854
<u>Produits (ventes)</u>	
Ventes d'eau	18 187 665
Abonnements	0
Autres	0
Intérêts des placements	0
Total des produits	18 187 665
Résultat	5 741 811

Centre de :	KANGABA
Période	01-01-96 au 30-06-96

Compte d'exploitation

<u>Charges (dépenses) de fonctionnement</u>	<u>Montant</u>
Salaires	590 500
Indemnités	10 000
Frais de gestion	68 500
Carburant	78 375
Consommables (filtres, huile)	0
Traitement	0
Entretien	439 750
Abonnés	5 100
Redevance C.C.A.E.P.	139 440
Perte exceptionnelle	505 230
Provisions pour impayés	
Total des dépenses de fonctionnement	1 836 895
<u>Amortissements ou renouvellement des installations</u>	
<u>Amortissements horaires</u>	
- Groupe électrogène	113 610
<u>Amortissements sur 7 ans</u>	
- Pompe	150 184
- Convertisseur	155 851
- Radio	106 262
- Divers	214 295
<u>Amortissements sur 15 ans</u>	
- Panneaux solaires	674 411
- Bornes fontaines	99 178
Total des amortissements	1 513 791
Total général des charges (dépenses)	3 350 686
<u>Produits (ventes)</u>	
Ventes d'eau	2 161 745
Abonnements	0
Autres	0
Intérêts des placements	0
Total des produits	2 161 745
Résultat	- 1 188 941

Annexe 2: Tableaux de bord

Centre de :	KORO
Période	01-01-96 au 30-06-96
Population période	10 597
Prix de vente de l'eau	
Prix de vente de l'eau au compteur / m3	250
Prix de vente au seau / m3	250
Prix de vente aux fontainiers / m3	200
Prix de vente moyen au compteur / m3	209
Prix de revient du m3 vendu	
Prix de revient	213
Hors perte exceptionnelle et provisions	213
Carburant	
Consommation théorique l / h	3,00
Consommation horaire réalisée / l	3,09
Taux	2,83%
Coût du carburant CFA m3/vendu	Mauvais 49
Consommables	
Coût consommables horaire	125
Coût réel consommable horaire	39
Taux	-217,02%
Production / Consommation	Bon
Production	23 768
Facturation	20 798
Perte de distribution m3	(2 970)
Rendement primaire	87,50%
Litre jour habitant	10,84
Trésorerie disponible	
Banque	2 198 924
Caisse	1 468 955
Total trésorerie disponible	3 667 879
Capacité d'autofinancement	
A obtenir	1 355 766
Obtenu	1 682 813
Abonnés	Bon
Délai de règlement clients / jours	41
(Période - Hors arriérés)	Mauvais
Taux de recouvrement	78%
(Période - Hors arriérés)	Mauvais

Centre de : Période	DOUMENTZA 01-01-96 au 30-06-96
Population période	14 342
Prix de vente de l'eau	
Prix de vente de l'eau au compteur / m3	200
Prix de vente au seau / m3	250
Prix de vente aux fontainiers / m3	250
Prix de vente moyen au compteur / m3	202
Prix de revient du m3 vendu	
Prix de revient	192
Hors perte exceptionnelle et provisions	192
Carburant	
Consommation théorique l / h	3,00
Consommation horaire réalisée / l	2,13
Taux	-41,17%
	Bon
Coût du carburant CFA m3/vendu	29
Consommables	
Coût consommables horaire	125
Coût réel consommable horaire	94
Taux	-33,20%
	Bon
Production / Consommation	
Production	28 482
Facturation	27 203
Perte de distribution m3	(1 279)
Rendement primaire	95,51%
Litre jour habitant	10,48
Trésorerie disponible	
Banque	4 329 526
Caisse	361 250
Total trésorerie disponible	4 690 776
Capacité d'autofinancement	
A obtenir	1 482 184
Obtenu	1 747 287
	Bon
Abonnés	
Délai de règlement clients / jours	10
(Période - Hors arriérés)	Bon
Taux de recouvrement	94%
(Période - Hors arriérés)	Bon

Centre de :	DJENNE	
Période	01-01-96	au 30-06-96
Population période		17 109
Prix de vente de l'eau		
Prix de vente de l'eau au compteur / m3		200
Prix de vente au seau / m3		250
Prix de vente aux fontainiers / m3		200
Prix de vente moyen au compteur / m3		200
Prix de revient du m3 vendu		
Prix de revient		216
Hors perte exceptionnelle et provisions		216
Carburant		
Consommation théorique l / h		3,00
Consommation horaire réalisée / l		3,22
Taux		6,77%
		Mauvais
Coût du carburant CFA m3/vendu		20
Consommables		
Coût consommables horaire		125
Coût réel consommable horaire		223
Taux		44,06%
		Mauvais
Production / Consommation		
Production		36 077
Facturation		35 456
Perte de distribution m3		(621)
Rendement primaire		98,28%
Litre jour habitant		11,45
Trésorerie disponible		
Banque		9 369 123
Caisse		418 190
Total trésorerie disponible		9 787 313
Capacité d'autofinancement		
A obtenir		2 947 169
Obtenu		2 733 985
		Mauvais
Abonnés		
Délai de règlement clients / jours		51
(Période - Hors arriérés)		Mauvais
Taux de recouvrement		72%
(Période - Hors arriérés)		Mauvais

Centre de :	NARA
Période	01-01-96 au 30-06-96
Population période	11 040
Prix de vente de l'eau	
Prix de vente de l'eau au compteur / m3	500
Prix de vente au seau / m3	500
Prix de vente aux fontainiers / m3	375
Prix de vente moyen au compteur / m3	397
Prix de revient du m3 vendu	
Prix de revient	272
Hors perte exceptionnelle et provisions	272
Carburant	
Consommation théorique l / h	17,00
Consommation horaire réalisée / l	10,76
Taux	-58,05%
	Bon
Coût du carburant CFA m3/vendu	127
Consommables	
Coût consommables horaire	241
Coût réel consommable horaire	125
Taux	-93,18%
	Bon
Production / Consommation	
Production	45 473
Facturation	45 821
Perte de distribution m3	348
Rendement primaire	100,77%
Litre jour habitant	22,93
Trésorerie disponible	
Banque	#####
Caisse	4 613 125
Total trésorerie disponible	#####
Capacité d'autofinancement	
A obtenir	2 855 359
Obtenu	8 597 170
	Bon
Abonnés	
Délai de règlement clients / jours	0
(Période - Hors arriérés)	Bon
Taux de recouvrement	100%
(Période - Hors arriérés)	Bon

Centre de :	KANGABA
Période	01-01-96 au 30-06-96
Population période	5 000
Prix de vente de l'eau	
Prix de vente de l'eau au compteur / m3	325
Prix de vente au seau / m3	500
Prix de vente aux fontainiers / m3	325
Prix de vente moyen au compteur / m3	310
Prix de revient du m3 vendu	
Prix de revient	481
Hors perte exceptionnelle et provisions	408
Carburant	
Consommation théorique l / h	3,00
Consommation horaire réalisée / l	1,36
Taux	-121,05%
	Bon
Coût du carburant CFA m3/vendu	11
Consommables	
Coût consommables horaire	125
Coût réel consommable horaire	
Taux	
	Bon
Production / Consommation	
Production	12 695
Facturation	6 972
Perte de distribution m3	(5 723)
Rendement primaire	54,92%
Litre jour habitant	10,10
Trésorerie disponible	
Banque	2 866 000
Caisse	306 690
Total trésorerie disponible	3 172 690
Capacité d'autofinancement	
A obtenir	1 513 791
Obtenu	324 850
	Mauvais
Abonnés	
Délai de règlement clients / jours	21
(Période - Hors arriérés)	Bon
Taux de recouvrement	88%
(Période - Hors arriérés)	Bon

Annexe 3: Comparatifs 1er semestre 95/1er semestre 96

Comparatif centre de :

CONSOLIDATION

(FCFA X 1.000)	1995		1996		Rapport 95/96	
	Au 30/06/95		Au 30/06/96			
m3 eau vendu	85 788		153 745		67 957	79%
Charges	Montant Coût/m3/Vendu		Montant Coût/m3/Vendu			
Personnel	2 053	24	4 185	27	2 132	104%
Indemnités payées aux non salariés	664	8	827	5	163	25%
Réparation / Entretien	3 423	40	1 975	13	-1 448	-42%
Carburant station	7 885	92	9 959	65	2 074	26%
Autres consommables	675	8	659	4	-16	-2%
Produits de traitement des eaux	501	6	980	6	479	
Logistique diverses	512	6		0	-512	0%
Frais de gestion	437	5	1 344	9	907	207%
Redevance CCAEP		0	3 075	20	3 075	
Dépenses abonnés		0	1 106	7	1 106	
Amortissements	10 213	119	10 605	69	392	4%
Provisions	678	8		0	-678	0%
Pertes exceptionnelles		0	505	3	505	
Total des charges	27 041	315	35 218	229	8 177	30%
Produits						
Ventes eau	24 044	280	40 674	265	16 630	
Ristourne		0		0		
Total ventes d'eau	24 044	280	40 674	265	16 630	69%
Facturation abonnés		0		0		
Abonnements	45	1	266	2		
Subventions		0		0		
Intérêts des placements		0		0	0	
Produits exceptionnels	4	0	1 867	12		
Total des produits	24 093	281	42 806	278	18 713	78%
Résultat	-2 948	-34	7 588	49	10 536	(357%)

Comparatif centre de :		KORO			
	1995		1996		Rapport 95/96
(FCFA X 1.000)	Au 30/06/95		Au 30/06/96		
m3 eau vendu	5 836		20 798		14 962 256%
Charges	<i>Montant Coût/m3/Vendu</i>		<i>Montant Coût/m3/Vendu</i>		
Personnel	136	23	332	16	196 144%
Indemnités payées aux non salariés	45	8	131	6	86 190%
Réparation / Entretien	692	119	580	28	-112 -16%
Carburant station	1 082	185	1 012	49	-70 -6%
Autres consommables	79	14	47	2	-32 -41%
Produits de traitement des eaux	4	1	174	8	170
Logistique diverses		0		0	0%
Frais de gestion	34	6	298	14	264 775%
Redevance CCAEP		0	416	20	416
Dépenses abonnés		0	83	4	83
Amortissements	1 564	268	1 356	65	-208 -13%
Provisions		0		0	0%
Pertes exceptionnelles		0		0	
Total des charges	3 636	623	4 427	213	791 22%
Produits					
Ventes eau	3 531	605	4 343	209	812
Ristourne		0		0	
Total ventes d'eau	3 531	605	4 343	209	812 23%
Facturation abonnés		0	280	13	
Abonnements		0	132	6	
Subventions		0		0	
Intérêts des placements		0		0	
Produits exceptionnels		0		0	
Total des produits	3 531	605	4 754	229	1 223 35%
Résultat	-105	-18	327	16	432 -411%

Comparatif centre de :

DOUMENTZA

(FCFA X 1.000)	1995		1996		Rapport 95/96	
	Au 30/06/95		Au 30/06/96			
m3 eau vendu	19 122		27 203		8 081	42%
Charges	Montant Coût/m3/Vendu		Montant Coût/m3/Vendu			
Personnel	136	7	614	23	478	351%
Indemnités payées aux non salariés	45	2	45	2		0%
Réparation / Entretien	692	36	1 483	55	791	114%
Carburant station	1 082	57	791	29	-291	-27%
Autres consommables	79	4	127	5	48	61%
Produits de traitement des eaux	4	0	59	2	55	
Logistique diverses		0		0		0%
Frais de gestion	34	2	89	3	55	163%
Redevance CCAEP		0	542	20	542	
Dépenses abonnés		0		0		
Amortissements	1 564	82	1 482	54	-82	-5%
Provisions		0		0		0%
Pertes exceptionnelles		0		0		
Total des charges	3 636	190	5 232	192	1 596	44%
Produits						
Ventes eau	3 531	185	5 497	202	1 966	
Ristourne		0		0		
Total ventes d'eau	3 531	185	5 497	202	1 966	56%
Facturation abonnés		0		0		
Abonnements		0		0		
Subventions		0		0		
Intérêts des placements		0		0		
Produits exceptionnels		0		0		
Total des produits	3 531	185	5 497	202	1 966	56%
Résultat	-105	-5	265	10	370	-352%

Comparatif centre de :

DJENNE

(FCFA X 1.000)	1995		1996		Rapport 95/96	
	Au 30/06/95		Au 30/06/96			
m3 eau vendu	19 122		35 456		16 334	85%
Charges	<i>Montant Coût/m3/Vendu</i>		<i>Montant Coût/m3/Vendu</i>			
Personnel	136	7	491	14	355	261%
Indemnités payées aux non salariés	45	2	640	18	595	1323%
Réparation / Entretien	692	36	465	13	-227	-33%
Carburant station	1 082	57	698	20	-384	-35%
Autres consommables	79	4	167	5	88	112%
Produits de traitement des eaux	4	0	347	10	343	
Logistique diverses		0		0		0%
Frais de gestion	34	2	431	12	397	1168%
Redevance CCAEP		0	709	20	709	
Dépenses abonnés		0	753	21	753	
Amortissements	1 564	82	2 947	83	1 383	88%
Provisions		0		0		0%
Pertes exceptionnelles		0		0		
Total des charges	3 636	190	7 649	216	4 013	110%
Produits						
Ventes eau	3 531	185	7 091	200	3 560	
Ristourne		0		0		
Total ventes d'eau	3 531	185	7 091	200	3 560	101%
Facturation abonnés		0	345	10		
Abonnements		0		0		
Subventions		0		0		
Intérêts des placements		0		0		
Produits exceptionnels		0		0		
Total des produits	3 531	185	7 436	210	3 905	111%
Résultat	-105 000	-5	-213 184	-6	-108 184	103%

Comparatif centre de :

KANGABA

(FCFA X 1.000)	1995		1996		Rapport 95/96	
	Au 30/06/95		Au 30/06/96			
m3 eau vendu	7 017		6 972		-45	-1%
Charges	Montant Coût/m3/Vendu		Montant Coût/m3/Vendu			
Personnel	136	19	591	85	455	334%
Indemnités payées aux non salariés	45	6	10	1	-35	-78%
Réparation / Entretien	692	99	440	63	-252	-36%
Carburant station	1 082	154	78	11	-1 004	-93%
Autres consommables	79	11		0	-79	-100%
Produits de traitement des eaux	4	1		0	-4	
Logistique diverses		0		0		0%
Frais de gestion	34	5	69	10	35	101%
Redevance CCAEP		0	139	20	139	
Dépenses abonnés		0	5	1	5	
Amortissements	1 564	223	1 514	217	-50	-3%
Provisions		0		0		0%
Pertes exceptionnelles		0	505	72	505	
Total des charges	3 636	518	3 351	481	-285	-8%
Produits						
Ventes eau	3 531	503	2 162	310	-1 369	
Ristourne		0		0		
Total ventes d'eau	3 531	503	2 162	310	-1 369	-39%
Facturation abonnés		0		0		
Abonnements		0		0		
Subventions		0		0		
Intérêts des placements		0		0		
Produits exceptionnels		0		0		
Total des produits	3 531	503	2 162	310	-1 369	-39%
Résultat	-105	-15	-1 189	-171	-1 084	1032%

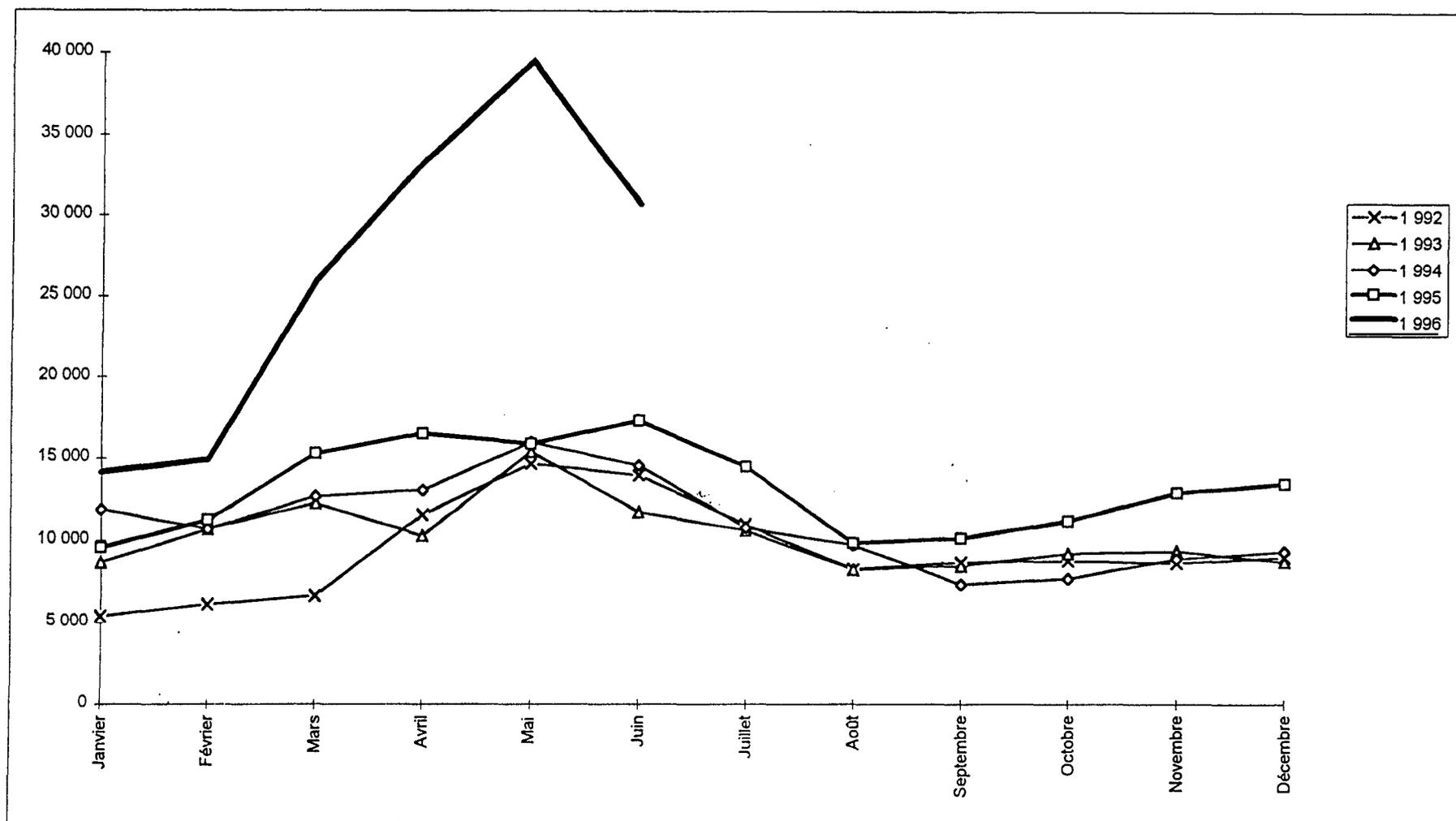
Comparatif centre de :

NARA

(FCFA X 1.000)	1995		1996		Rapport 95/96	
	Au 30/06/95		Au 30/06/96			
m3 eau vendu	29 220		45 821		16 601	57%
Charges	Montant Coût/m3/Vendu		Montant Coût/m3/Vendu			
Personnel	136	5	1 678	37	1 542	1133%
Indemnités payées aux non salariés	45	2	46	1	1	2%
Réparation / Entretien	692	24	391	9	-301	-44%
Carburant station	1 082	37	5 824	127	4 742	438%
Autres consommables	79	3	246	5	167	211%
Produits de traitement des eaux	4	0	159	3	155	
Logistique diverses		0		0		0%
Frais de gestion	34	1	331	7	297	874%
Redevance CCAEP		0	916	20	916	
Dépenses abonnés		0		0		
Amortissements	1 564	54	2 855	62	1 291	83%
Provisions		0		0		0%
Pertes exceptionnelles		0		0		
Total des charges	3 636	124	12 446	272	8 810	242%
Produits						
Ventes eau	3 531	121	18 188	397	14 657	
Ristourne		0		0		
Total ventes d'eau	3 531	121	18 188	397	14 657	415%
Facturation abonnés		0		0		
Abonnements		0		0		
Subventions		0		0		
Intérêts des placements		0		0		
Produits exceptionnels		0		0		
Total des produits	3 531	121	18 188	397	14 657	415%
Résultat	-105	-4	5 742	125	5 847	-5568%

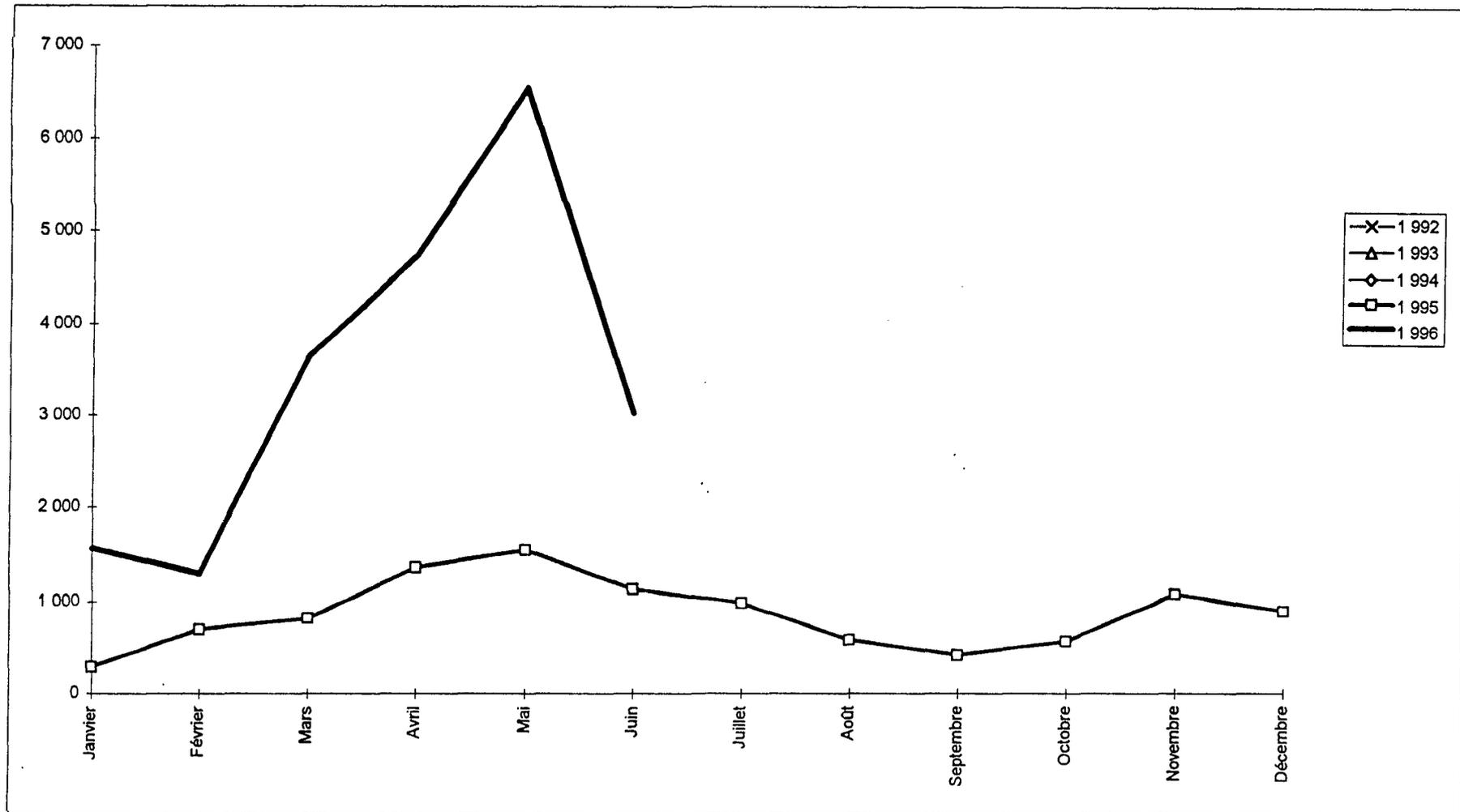
Annexe 4: Courbes de consommation mensuelles

Courbe de consommation : CONSOLIDATION

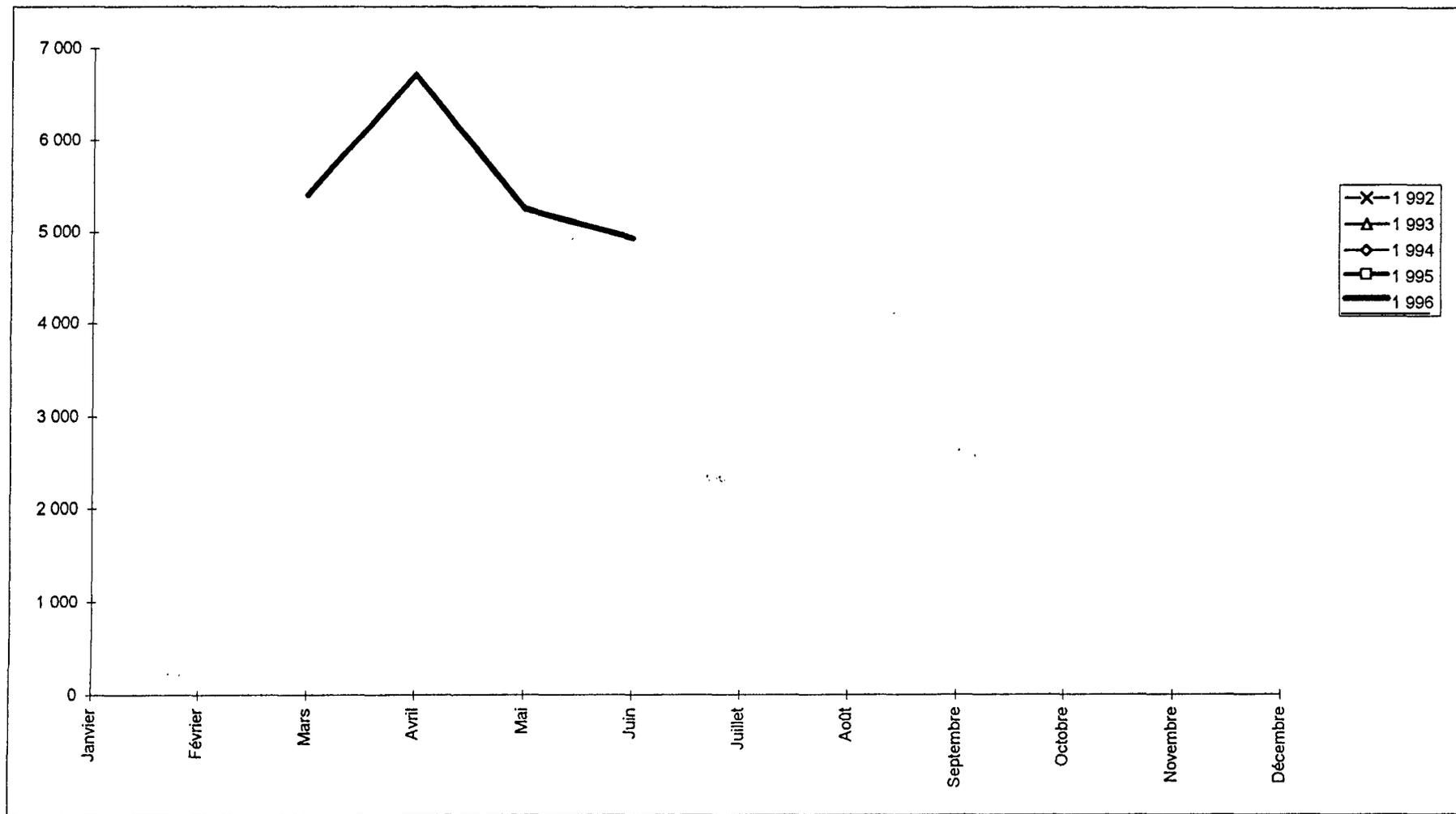


Courbe de consommation :

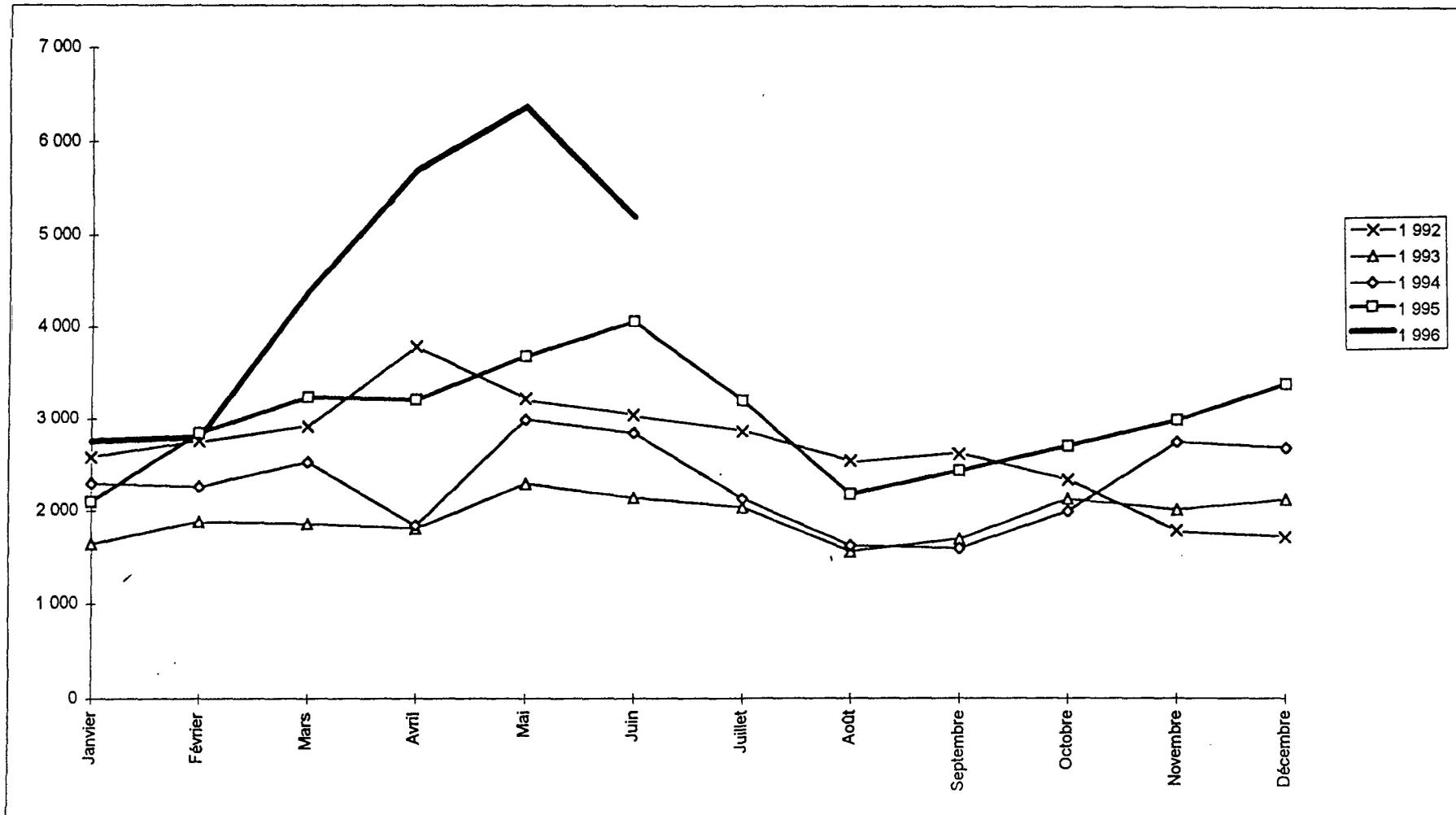
KORO



Courbe de consommation : BANKASS

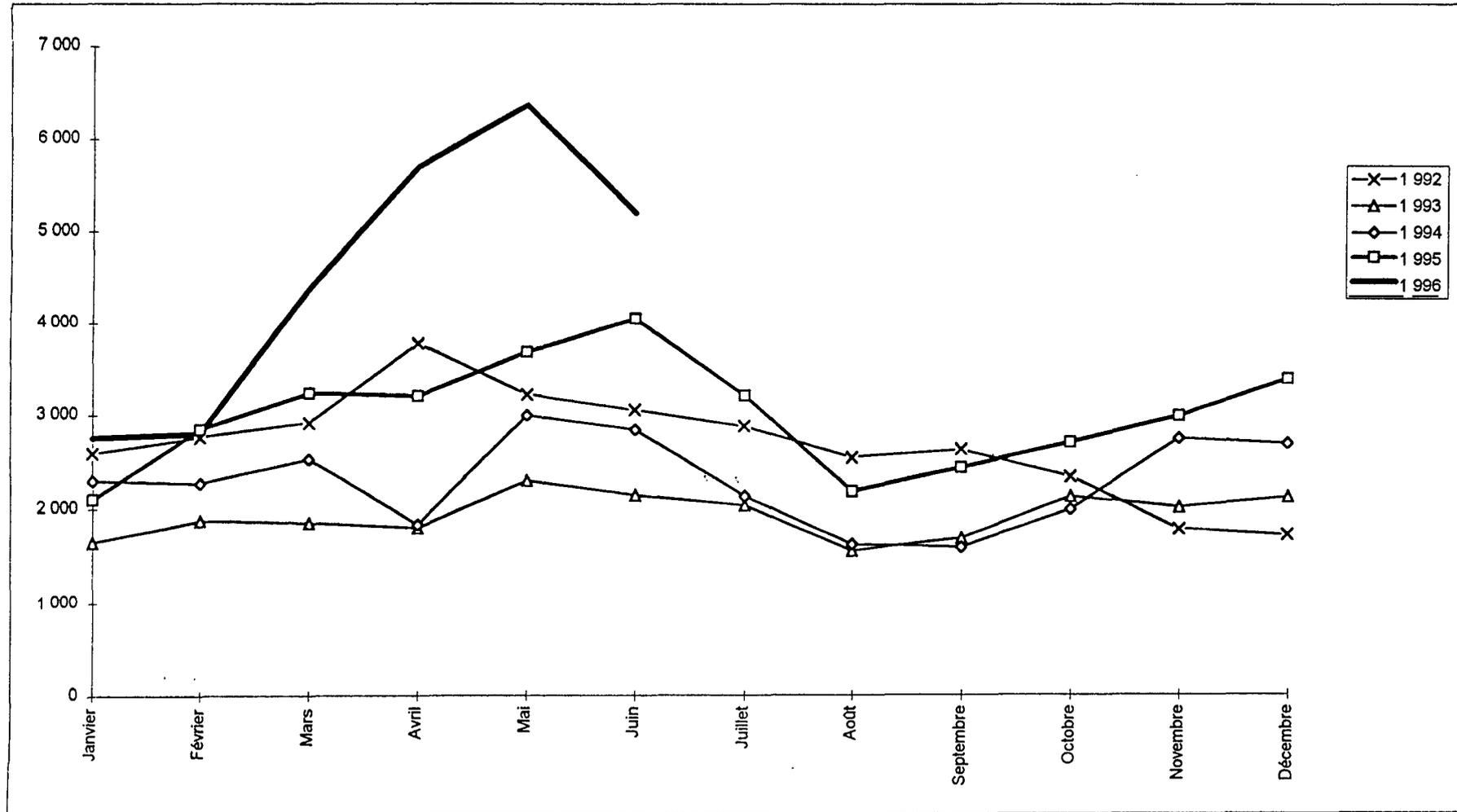


Courbe de consommation : DOUENTZA

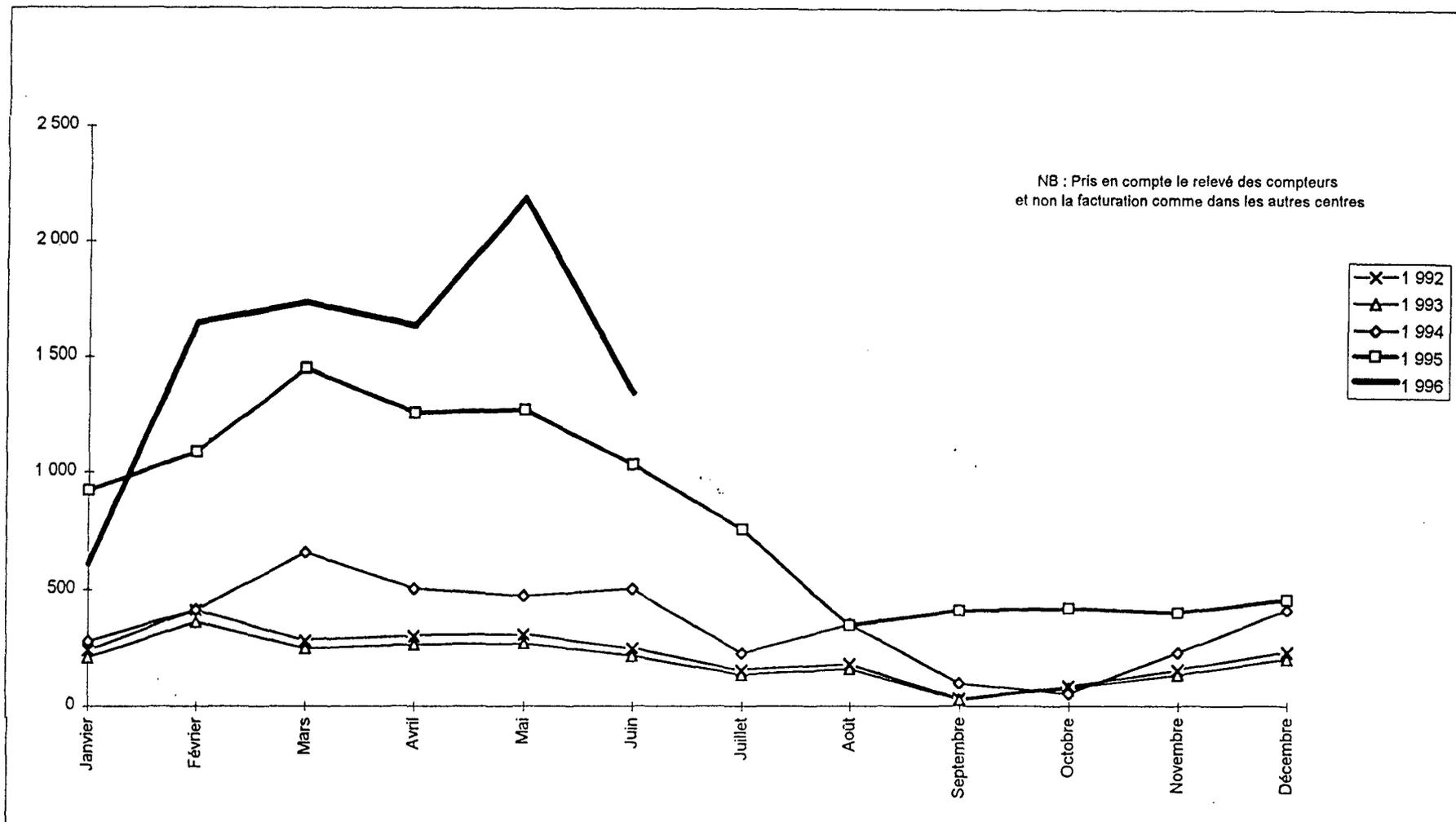


Courbe de consommation :

DJENNE



Courbe de consommation : KANGABA



Annexe 5: Rapports techniques mensuels

RAPPORT TECHNIQUE
sur le fonctionnement des stations de pompage des Centres de
Kangaba, Nara, Djénné, Douentza, Bankass, Koro
Mission d'audit technique du 16/9/96 au 12/10 96

Rédigé par M. Dicko: Electromécanicien de la CCAEP.

Du 1/01/1996, au 25/10/1996, les 6 stations de pompage ont fonctionné pratiquement avec satisfaction. Il n'y a presque pas eu d'arrêt de marche occasionné par une panne grave. Cela est dû en grande partie que chaque station est dotée de 2 moyens de production.

Les difficultés enregistrées sont les suivantes:

Kangaba

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
17/1/96	Fuite sur canalisation	Réparation tuyau par hydrosahel	2 j
20/3/96	Panne pompe solaire reprise	Réparation le 27/3 par Somimad	0
11/3/96	Fuites sur canalisation	Réparation par plombier	3 j
Total arrêts distribution			6 j

Nara

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
21/2/96	Défaut sur armoire		
26/3/96	Panne disjoncteur général	Changement disjoncteur par Hydrosahel	7 j
4/4/96	Disjoncteur ne supporte pas 2 pompes	Remise ne marche de Tendé	0
		Marche sur 1 seule pompe	
		Changement du disjoncteur	
30/5/96	Fuite d'eau sur tête de torage 1		0
10/6/96	Panne d'un Dosatron	Fonctionnement sur Dosatron N° 2	0
		Remise en route par Hydrosahel	
Total arrêts distribution			7 j

Djenné,

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
22/1/96	Panne compteur pompe 1	Changement compteur pompe N°1	0
6/5/96	Panne compteur d'heures du GE	Changement	0
10/6/96	Panne disjoncteur GE	Chagé disjoncteur par Hydrosahel	0
11/6/96	Défaut manomètre	Nettoyage robinet à flotteur	0
Total arrêts distribution			0 j

Douentza,

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
12/1/96	Panne moteur occasionné par filtre à air encrassé	Changé filtre à air Fonctionné sur GE de secours	0
24/6/96	Fuite d'huile au moteur		0
28/6/96	Panne Dosatron (bruit pendant la marche)	Démonté Dosatron par Hydrosahel et fonctionné sur Dosatron 2	0
Total arrêts distribution			0 j

Bankass,

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
30/5/96	Défaut mano du château		0
10/6/96	Panne Dosatron		0
Total arrêts distribution			0 j

Koro

Date	Pannes	Solutions	jours d'arrêt distribution
27/2/96	Panne compteur pompe 2	changé compteur	0
24/6/96	Fuite d'huile moteur	Changé joint	0
26/6/96	Retour d'eau dans la cuve du Dosatron		0
Total arrêts distribution			0 j

Annexe 6: Carnets d'entretien groupes électrogènes

Centre de:.....

Groupe N°:.....

Date	Heures moteur effectives pour le service	Heures de service	Type de service	effectuer								Changer				Observations Anomalies de fonctionnement Commandes de consommables Observations diverses	
				Vidange huile	Jeu des soupapes	Nettoyer ventilateur	Nettoyer ailettes refroidissant	Nettoyer refroidisseur huile	Nettoyer filtre à air	Vérifier serrage fixation moteur	Contrôler et nettoyer préfiltre gasoil	Filtre à huile	Filtre à gasoil	Préfiltre gasoil	Filtre à air		
		50	50														
		175	125														
		300	250														
		425	125														
		550	500														
		675	125														
		800	250														
		925	125														
		1050	500														
		1175	125														
		1300	250														

Centre de:.....

Groupe N°:.....

Date	Heures moteur effectives pour le service	Heures de service	Type de service	effectuer								Changer				Observations Anomalies de fonctionnement Commandes de consommables Observations diverses	
				Vidange huile	Jeu des soupapes	Nettoyer ventilo	Nettoyer ailettes refroidissant	Nettoyer refroidisseur huile	Nettoyer filtre à air	Vérifier serrage fixation moteur	Contrôler et nettoyer préfiltre gasoil	Filtre à huile	Filtre à gasoil	Préfiltre gasoil	Filtre à air		
		1425	125														
		1550	500														
		1675	125														
		1800	250														
		1925	125														
		2050	500														
		2175	125														
		2300	250														
		2425	125														
		2550	500														
		2675	125														

Annexe 7: Courrier

- | | |
|------------|---|
| 19/6/1996 | Lettre du gouverneur de Mopti au commandant de Cercle de Djénné |
| 4/10/1996 | Ordre de service N° 114 adressé à Gauff Ingenieure |
| 4/9/1996 | Lettre DNHE à Gauff Ingenieure concernant les perdiem du secrétaire comptable, et l'intervention du chef de projet. |
| 26/9/1996 | Accord DNHE sur choix de M. Yaya Dembélé. |
| 22/10/1996 | Accord DNHE sur matériel CCAEP. |
| 18/10/1996 | Lettre du président AU de Djénné au président du tribunal pour recouvrements. |
| 18/10/1996 | Lettre d° aux directeurs d'écoles de Djénné. |
| 19/10/1996 | Lettre d° au médecin chef du Centre de santé de Djénné. |

GOVERNORAT DE LA RÉGION DE MOPTI

CABINET DU GOUVERNEUR

N° 060 / GM-CAB-3

LE GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE MOPTI

A NOMINER LE COMMANDANT DE CERCLE DE DJENNE

OBJET : Règlement
factures d'eau.

Il m'est revenu qu'au niveau du Cercle de Djenné, l'Administration doit au comité de gestion de l'adduction d'eau de la Ville la somme de 475 350 F CFA de factures impayées.

Vous n'êtes pas sans savoir que tout le bon fonctionnement du réseau repose sur le paiement régulier des factures d'eau.

Aussi, je vous invite à prendre dans le plus bref délai les dispositions nécessaires pour acquitter ces factures afin que la confiance entre les populations et les partenaires au développement demeure.

REPLIQUER :

- DRELE

M. A. T. D. S. le 19 / 06 / 1995
LE DIRECTEUR DU GOUVERNORAT DE LA RÉGION P.O.
LE DIRECTEUR DU CABINET
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
KOLY
Administrateur Civil.

DIRECTION REGIONALE
HYDRAULIQUE ET ENERGIE
MOPTI
ARRIVEE Le 23-06-95
N° 089

REPUBLIQUE DU MALI

ORDRE DE SERVICE N° 114

HYDRAULIQUE
ET ENERGIE

OBJET.....Réhabilitation de l'Alimentation en Eau
de six centres semi urbains

M. Mahamadou SIDIBE

Ingénieur.....

BUDGET.....K.F.W.

Directeur

CHAPITRE.....ARTICLE.....PARAGRAPHE.....

MARCHE N°.....APPROUVE LE.....

M. Oumar TRAORE

AVENANT N°.....

Ingénieur.....

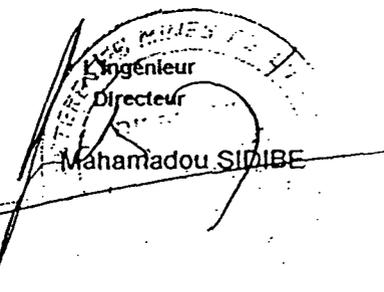
M.....GAUFF INGENIEURE

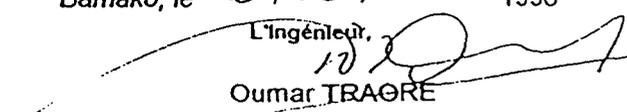
Chargé du contrôle

Entrepreneur à.....BAMAKO

L'Entrepreneur est invité à
de recevoir notification de l'approbation d'exécuter les prestations
de fonctionnement de la Cellule selon le devis ci-joint pour
un montant de 159.149.500 F CFA payables en D.M 249.481 et en
F CFA 74.325.960 dans un délai de 27 mois à compter du 01/09/1996

Le présent ordre de service, inscrit au registre sous le n° sera notifié au Représentant du
Bureau GAUFF Ingenieur
par M. Idy TOURE Chef comptable


Ingénieur
Directeur
Mahamadou SIDIBE

Bamako, le 04.09 1996
L'Ingénieur,

Oumar TRAORE

NOTIFICATION

Le soussigné M. Idy TOURE
déclare s'être rendu à au domicile de l'Entrepreneur et avoir remis à GAUFF
Ingenieur la copie certifiée conforme à l'ordre de service en date du 1996
Inscrit au registre d'ordre sous le n° 114

Reçu le 1996

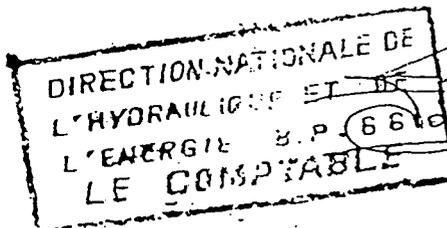
Bamako, le 1996

L'Entrepreneur,

Y. TACHE



GAUFF INGENIEURE
B.P. 701 BAMAKO
TEL: 22-63-22
FAX 22-91-72


DIRECTION NATIONALE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ENERGIE B.P. 66
LE COMPTABLE

Direction Nationale
de l'Hydraulique et de l'Energie

Bamako, le 04 SEP. 1996 19

N° 0992
/DNHE



*Le Directeur National
de l'Hydraulique et de l'Energie*

Monsieur le Représentant
de GAUFF Ingenieure

B.P. 701 - BAMAKO

Objet : AEP 6 Centres

Monsieur le Représentant,

Suite à l'examen de votre proposition concernant la mise en place de la Cellule de suivi des systèmes d'Alimentation en Eau Potable, je vous fais remarquer que le frais de déplacement du secrétaire comptable chargé d'assurer la liaison avec les Associations des Usagers n'est pas prévu.

Compte tenu de l'importance des contacts qu'il aura à prendre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prévoir le déplacement dans les mêmes conditions que le chef de projet.

Par ailleurs la mise en place de la cellule nécessite la présence d'un mois du Chef de projet Monsieur FAGGIANELLI en 1996 au lieu de 0,5 mois prévu, son délai global d'intervention restant inchangé.

Je vous demande de prendre les dispositions en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur National
de l'Hydraulique et de l'Energie

Mahamadou SIDIBE

Copie = H.T.
D.F.

Direction Nationale
de l'Hydraulique et de l'Energie

26 SEP. 1995

Bamako, le _____ 19 _____

N° 01082
N°/DNHE



*Le Directeur National
de l'Hydraulique et de l'Energie*

A Monsieur le Directeur Régional du
Bureau Gauff Ingénieurs
B.P. 701

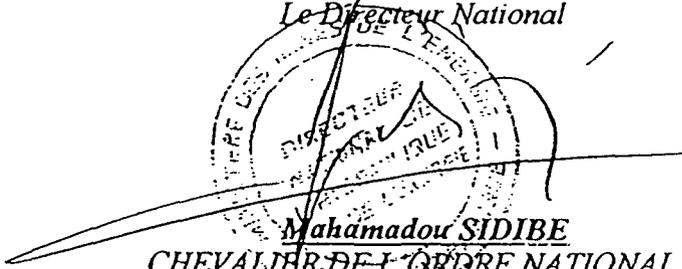
BAMAKO

*Objet: Mise en place de la cellule
hydraulique pour le suivi du fonctionnement
des systèmes AEP.*

Monsieur le Directeur,

*En réponse à votre lettre n° 3320 1831 A/YT/as du 05/09/1996, j'ai l'honneur de vous
donner mon accord pour le choix de Monsieur Yaya DEMBELE pour le poste de Secrétaire
adjoint de la cellule citée en objet.*

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur National

Mahamadou SIDIBE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL

H.T.
D.F.

MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Direction Nationale
de l'Hydraulique et de l'Energie

22 OCT. 1996

Bamako, le _____ 19 _____

N° 01175
N°/DNHE



*Le Directeur National
de l'Hydraulique et de l'Energie*

copie. J F

A Monsieur le Chef de Mission
du Bureau Gauff

BAMAKO

Objet: Matériel pour la Cellule de Conseil aux AEP.

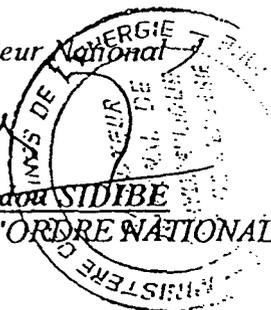
Monsieur le Chef de Mission,

En réponse à votre lettre n° 3320/1831 A/YT du 08/10/1996 relative à l'achat du matériel la Cellule de Conseil, j'ai l'honneur de vous donner mon accord pour le matériel de communication et informatique Pour le matériel à acquérir localement mon accord est conditionné au résultat de la consultation d'au moins trois fournisseurs. Je vous invite par conséquent à prendre les dispositions nécessaires.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées

Le Directeur National

Mahamadou SIDIBE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL



II. SITUATION COMPLEMENT 1996

	Janv	Fevr	Mars	Avril	Mai	JULIET 1996			AOÛT 1996			SEPTEMBRE 1996			TOTAUX
						n3	F.Us	Montant	n3	F.Us	Montant	n3	F.Us	Montant	
IVB															
-COTE DE CERCLES	17850	17850	17850	17850	17850	28	500	14.000	31	500	15.500	47	500	23.500	178500/C
-1er ADJOINT						13	500	6.500	15	500	7.500	13	500	6.500	6.500/C
-2e ADJOINT						16	500	8.000	14	500	7.000	14	500	7.000	7.000/C
-PIED A TERRE						31	500	23.500	13	500	6.500	20	500	10.000	10.000/C
-SECOND CYCLE								VACANCES			VACANCES			VACANCES	
-ECOLE A															
-ECOLE B															
-JARDIN D'ENT															
TOTAUX...	17850	17850	17850	17850	17850			59.000			36.500				47.000/C

Sur base relevé Decembre 1995 Sol: 20x3 x 425 x 5 = 89.250F

III- COMPTEUR DOMICILE COMPLEMENT DE CERCLE :

-Prix d'achat pour ASEP - 20.000F/CFA (Vingt mille francs CFA).

TOTAL ENGAGEMENT : 725.125 + 89.250 + 142.500 + 20.000F = 976.875 F/CFA (NEUF CENT SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE CINQ FRANCS).

LE FOURNISSEUR



- SITUATION IMPAYE PERSONNEL DE COMMANDEMENT -

N° 1994

MOIS	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Decembre	
Cdt Carole J.	110.900	2.100	22.100	24.225	25.415	27.100	19.975	120.350	70.225	100.000	20.150	237.000	
1er Adjoint au Cdt Carole	1.600	6.375	8.925	10.200	10.200	8.925	7.225	10.625				4.675	70.350
2e Adjoint	2.100	6.375	6.375	6.800	6.100	6.950	7.225	9.350	4.675		1.525	4.675	57.650
Pied à terre											1.700		1.700
Ecole A.....	172.300		24.650	12.750	10.625	22.275			131.700	12.075	8.500	11.050	198.825
Ecole B.....	157.700				8.075	7.650			7.225	2.550			85.200
Secou. Cycle	15.000	300	8.075	4.975	4.675	3.400	3.525		4.250	2.550	7.225	8.500	62.475
Jardin d'ent			1.700								7.225		8.925
TOTAUX.....	166.200	127.400	171.825	56.950	167.150	160.200	29.950	140.325	139.075	120.475	44.625	54.950	725.125 7/0

n° 53 / AUEP/MARA

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DE
L'ADDUCTION D'EAU POTABLE MARA

MONSIEUR LE COMMANDEANT DE CERCLE MARA.

Monsieur ;

La Commission de gestion de l'AUEP se rejouit de l'effort très louable que vous avez fait dans le règlement de vos redevables vis à vis de notre Association.

Convaincus qu'entre vous et nous il n'y aura jamais plus de place que pour une franche collaboration en vue d'une bonne gestion de cet système si utile pour nos populations la commission de gestion, tout en vous félicitant pour ce qui a été fait, vous communique ci-joint la situation de vos arriérés à la date du 30 Septembre 1996, espérant que leur règlement interviendra au plus vite.

Je vous prie de croire Mr le Commandant de Cercle à l'expression de mes sentiments respectueux.

AMPLIATIONS/

- DRE.....I
- GERE.....I
- DRE/KORO.....I
- ARCHIVES.....2/5.

13/ARI, LE 9 OCTOBRE 1996



M.H. Comme signalé dans notre correspondance n° 47 / AUEP/MARA du 25/6/96

nous avons reconduit, pour les mois de Janvier à Mai 1996 inclus, votre consommation de Décembre 1995. Vous vous rappelez sans doute que nous vous avons par trois fois signalé que votre compteur était défectueux et qu'il fallait le remplacer ce qui malheureusement n'a pas été fait durant ces 5 mois correspondant à une période de grande consommation d'eau.

En regard à votre rang nous n'avons pas estimé nécessaire de procéder au bouchage de notre robinet convaincu que nous sommes, qu'ayant bénéficié de la fourniture régulière de l'eau et informé de la panne sur votre compteur, vous ne mettriez aucune difficulté à régler votre consommation d'eau établie sur la base du relevé de Décembre avec la perte que cela constitue pour l'AUEP./.-

Arrivé le 20/10/96
Enregistré sous le n° 346

N° 001/ad²E-Dj²

*A.F.P.
Pour le Ministre
22.10.96*

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION DE L'ADUCTION
D'EAU DE DJENNE-VILLE

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE DJENNE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement auprès de votre haute
bienveillance, demander la situation des bons contractés au niveau de notre
caisse et mis à votre disposition pour un recouvrement.

1er dossier: Transmis par le Commandant de Cercle Monsieur Digo SAN-
GARE EN 1990.

2è dossier: Transmis sous bordereau d'envoi n° 03/ad²E-Dj² et par let-
tre n° 041/ad²E-Dj² du 13 Mars 1991.

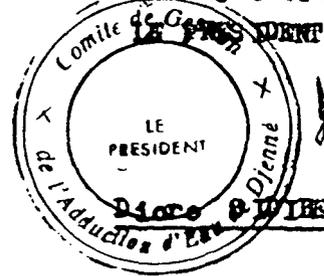
3è dossier: Par lettre n° 001/ad²E-Dj² du 28 Février 1995, sous-ou-
vert de Monsieur le Commandant de Cercle de Djenné.

Veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments
respectueux.

AMPLIATIONS :

- Intéressé..... 1
- Arrondissement Central..... 1/info
- DIRECTION Régionale de Niakhar..... 1/OR
- DIRECTION Régionale de Bamako..... 1/OR
- CAUFF INGENIEURE..... 1/OR
- Archives..... 2/7

DJENNE le 18 Octobre 1996



Director of the...
23.10.96
Enregistré sous le n° 3320

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION DE L'ADDUCTION
D'EAU DE DJENNE-VILLE

N° 002/Ad.E -Dj.

/-) MESSIEURS LES DIRECTEURS DES ECOLES:

- Seconds Cycles
- Groupe scolaire Sory I. THIOGARY
- Ecole Franco-Arabe
- Ecole du Quartier.

Messieurs,

Comme stipulent l'article 35 du Titre VI du règlement intérieur de l'Association des Usagers de l'Eau Potable de Djenné-ville (A.U.E.P.) adopté en assemblée générale et l'article 2 du Titre I du contrat entre la D.N.H.E. et l'A.U.E.P. de Djenné-ville portant la cession et l'exploitation de l'adduction d'eau potable, je cite: " la gratuité de l'eau potable est supprimée dans tout le réseau. Le paiement de l'eau potable par tous les consommateurs est obligatoire, y compris l'administration et les infrastructures sociales, etc... Fin de citation".

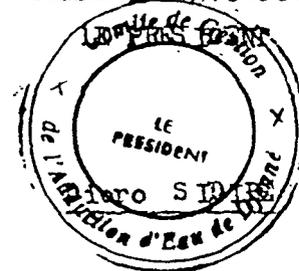
Lors de sa dernière réunion ordinaire du 29 Septembre 1996, le bureau a décidé d'appliquer le règlement intérieur de l'A.U.E.P. de Djenné-ville à compter du 31 Octobre 1996. Nous vous communiquerons désormais les relevés de vos compteurs. Toutes les factures impayées seront sanctionnées par une coupure d'eau.

Nous souhaitons une bonne reprise des classes et un plein succès pour les maîtres et les élèves aux divers examens.

AMPLIATIONS :

- Intéressés..... 7
- Arrondt Central..... 1
- Archives..... 1/10

DJENNE le 18 Octobre 1996



mf

LE PRESIDENT DU COMITE DE GESTION DE L'ADDUCTION
D'EAU DE DJENNE-VILLE

N° 004/ADJE-DJ

/- MONSIEUR LE MEDECIN-CHEF DU CENTRE DE SANTE DE
DJENNE

Monsieur le Médecin-Chef,

Lors de notre réunion ordinaire du Dimanche 29 Septembre 1996, il nous a été notifié que certaines de vos douches ou de vos robinets laissent perdre de l'eau au fil des jours.

Nous vous demandons d'une part de bien vouloir procéder à la réparation des parties défectueuses de vos fontaines et d'autre part nous vous communiquerons désormais les relevés mensuels de vos compteurs pour le paiement de votre consommation en eau potable. Toutes les factures impayées seront sanctionnées par une coupure d'eau. Comme stipulent l'article 35 du Titre VI du règlement intérieur de l'association des Usagers de l'Eau Potable de Djenné-ville (A.U.E.P.) adopté en assemblée générale et l'article 2 du Titre I du contrat entre la D.A.H.E. et l'A.U.E.P. de Djenné-ville portant la cession et l'exploitation de l'adduction d'eau potable, je cite: "La gratuité de l'eau potable est supprimée dans tout le réseau.

- Le paiement de l'eau potable par tous les consommateurs est obligatoire y compris l'administration et les infrastructures sociales, etc..." Fin de citation.

Nous vous prions de croire à notre franche collaboration.

AMPLIATIONS :

- Intéressé..... 1
- Arrondissement Central.... 1/info
- D.A.H.E. Mopti..... 1/OR
- D.A.H.E. Bamako..... 1/OR
- GAUFF Ingenieure.... 1/OR
- Archives..... 2/7

DJENNE le 19 Octobre 1996

